

SAINT-VICTOR

2020

. BULLETIN .

Ensemble construisons l'avenir



Mondial Box
Le plus grand

**BOX
 À LOUER**

PARTICULIERS, PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS

... près de chez vous !

07 55 39 01 50 96 ROUTE DE PARIS 03410 SAINT-VICTOR

AXA réinventons / notre métier

Hervé BONNARD
 Agent général d'assurance AXA France
 Mandataire exclusif en opérations de banque d'AXA Banque

Auto/Moto - Habitation - Santé - Prévoyance
 Banque et Crédit - Epargne et Retraite
 Assurances des Professionnels

2 bis, rue Porte des Forges - 03100 MONTLUÇON - Tél. : 04 70 05 30 73
 Email : agence.bonnard@axa.fr N° Orias : 12 066 032

**Chaudière marque De-Dietrich
 INSTALLATION, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE**

Fabrice BONNEFOND
 CHAUFFAGISTE

11 rue du commerce - 03410 Saint-Victor
 Tél : 06 07 04 14 57

CLIMATISATION - PLOMBERIE
 CONCEPTION ET CRÉATION DE SALLES DE BAIN

LB METAL

CHAUDRONNIER/TUYAUTEUR/METALLIER/SOUEUR
 ACIER - INOX - ALU

LEMERAY Benjamin

11 chemin de Perreguines
 03410 SAINT VICTOR
 benjilem358@gmail.com

PORT. 06 32 99 24 07

Electricité Générale
 Automatismes divers - Neuf/Rénovation
 Réseau informatique - Dépannage

19, rue des Noisetiers - 03410 Saint-Victor
 Tél. : 04 70 29 91 35 / Port. : 06 73 36 58 73
 Mail : Christophe.mottier874@orange.fr

MOTTIER
 Christophe

ERIC FOUQUET - ARCHITECTE DPLG
 Conception neuf et réhabilitation
 Dossier de permis de construire - Suivi de travaux

20, rue de la Fontaine - 03100 Montluçon
 Tél. 04 70 04 02 64 - E-mail : fouquet.archi@wanadoo.fr

Gamm vert
 N°1 DE LA JARDINERIE

Jardinage Motoculture
 Alimentation animale Produits régionaux
 Vêtements - Chaussants

ZA Porte Val de Cher - 03410 St Victor
 04.70.28.85.00 • Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h

AUFORT ALLIER AGRICULTURE APPRO
 Engrais - Semences
 Protection des Cultures

**CHEMINÉES
 PHILIPPE**

Des Joyaux
 PISIGNES

Route de Paris - 03410 ST VICTOR
 Tél. 04 70 28 84 11

A2L

INSTALLATION ET ENTRETIEN
 DE CLIMATISATION
 CHAUFFAGE - VENTILATION
 PLOMBERIE

06 29 46 40 38
sas.a2l@hotmail.com

f A2L



Jean-Pierre GUÉRIN

Maire

Bulletin municipal n°51 - Janvier 2021
 Rédaction - Photos - Diffusion :
 Mairie de Saint-Victor
 Page de couverture : Mathieu RAINHA
 Tél. : 04 70 28 80 09 - Fax : 04 70 28 83 42
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Sommaire

Edito	3
Le budget communal 2020	4-5
Les travaux	6 à 9
La vie communale	10 à 26
La vie associative	27 à 38
Services et Informations	39 à 46

La municipalité remercie tous les annonceurs qui permettent, par leurs publicités, la réalisation de ce bulletin, et elle vous invite à leur manifester votre gratitude par vos achats.

Madame, Monsieur, Chers concitoyens.

Quelle année 2020 mes amis ! Dans le bulletin de l'année dernière, je vous souhaitais bonheur et joie de vivre, bien sûr j'étais sincère et convaincu, mais que de péripéties, même si les premières prémices de la pandémie de COVID 19 apparaissaient mi-novembre en Chine, jamais je n'aurais pensé que nous soyons impactés de pareille façon. Confinement total à partir du 17 mars jusqu'au 11 mai, puis du 30 octobre jusqu'aux dernières mesures qui, au moment où je vous écris, restent évolutives chaque jour.

Vous le savez, l'ensemble des élus et du personnel ont fait front, tous sont restés disponibles, vous avez toujours eu la possibilité de nous joindre et de trouver auprès de la mairie le soutien, l'écoute et le service que vous attendiez.

Je tiens sincèrement à remercier tous les acteurs de ces événements, depuis l'administration qui n'a jamais faibli, l'équipe périscolaire qui est restée vigilante sur les désinfections de tous nos locaux, nos services communaux comme la garderie et la cantine, les services techniques qui à chaque sollicitation ont répondu présent pour solutionner nos difficultés jusqu'à vos élus toujours sur le pont.

Souvenez-vous de la pénurie de masques, de gel hydroalcoolique, de bras pour faire vos courses, chaque problème a trouvé sa solution. Un grand merci à tous sans oublier les bénévoles, individuels ou associatifs, qui eux aussi ont apporté leur précieuse participation.

Nous avons alors mesuré l'importance de la solidarité Saint-Victorienne pendant ces épisodes de guerre sanitaire, félicitations et reconnaissance à tous.

Sous les contraintes sanitaires, nous avons

dû renoncer à nos coutumières réunions de quartiers, à notre fête communale, à nos manifestations associatives, à notre repas des anciens. Ne baissons pas les bras, demain ne sera que meilleur et nous retrouverons avec un nouvel appétit nos activités d'hier. Pour autant, et malgré toutes ces difficultés, nous avons tout de même bien avancé sur nos projets en cours :

- La réalisation des nouveaux parvis de la Mairie et de la Maison de Santé.
- L'ouverture de la Maison de Santé, opérationnelle dès à présent en offrant accueil aux médecins, infirmiers et demain ergothérapeute, ostéopathe et autres professions en lien avec notre santé en attendant le kinésithérapeute que nous cherchons toujours. Bien sûr l'arrêt de l'activité de notre médecin historique, le Docteur Pagès, causera un vide certain dans nos habitudes de santé, mais gageons que sur le moyen terme les choses rentrent dans l'ordre.
- La réception des travaux aux vestiaires du stade offrant ainsi accessibilité et confort à nos sportifs Saint Victorien.
- La bonne pioche avec la réouverture de la boulangerie de centre bourg par la Maison Beaumont, qui outre le fait de réjouir nos papilles, nous offre la possibilité d'apprécier une nouvelle vie sociale.
- Le marché du mercredi matin qui nous a tant apporté pendant les périodes de confinement et qui nous est maintenant indispensable.

Et demain me direz-vous ? Et bien, les engagements que nous vous avons promis en mars seront mis en œuvre, au rythme de nos possibilités financières, bien sûr. Nous nous devons de préserver nos impôts locaux en ces temps difficiles. Pour autant nos

travaux se sont déjà portés vers :

- L'isolation globale de l'école, luttant ainsi contre les canicules de l'été, tout en favorisant les économies d'énergie l'hiver et en améliorant la qualité de l'air intérieur.
- L'installation d'une réserve d'eau en protection incendie du village de Thizon.
- Le lancement du Hameau du Beauvet, ce nouveau village viendra densifier le centre bourg tout en offrant à de nouveaux habitants les avantages d'une qualité de vie.
- Et enfin, notre projet de reconquête de centre bourg, abouti sous quelques semaines, nous donnera une orientation pour les années à venir. Nous souhaitons vous rencontrer sur le sujet pour en discuter avec vous, cependant les contraintes sanitaires actuelles ne nous le permettent pas, ce n'est que partie remise.

Enfin Madame, Monsieur, Chers concitoyens, au nom de la Municipalité, je vous souhaite, de tout cœur, une excellente santé, et surtout que vous ayez une profonde confiance en l'avenir. Je ferai tout ce qui est en notre pouvoir pour vous donner foi en demain. Bien sûr que le vaccin contre la COVID19 sera là, bien sûr que nos associations reprendront de l'activité, bien sûr que Saint-Victor renouera avec sa traditionnelle convivialité. Nous nous battons déjà pour cela.

Bonne année 2021.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos réunions de quartiers, à bientôt.

Jean-Pierre GUÉRIN
 Maire de Saint-Victor

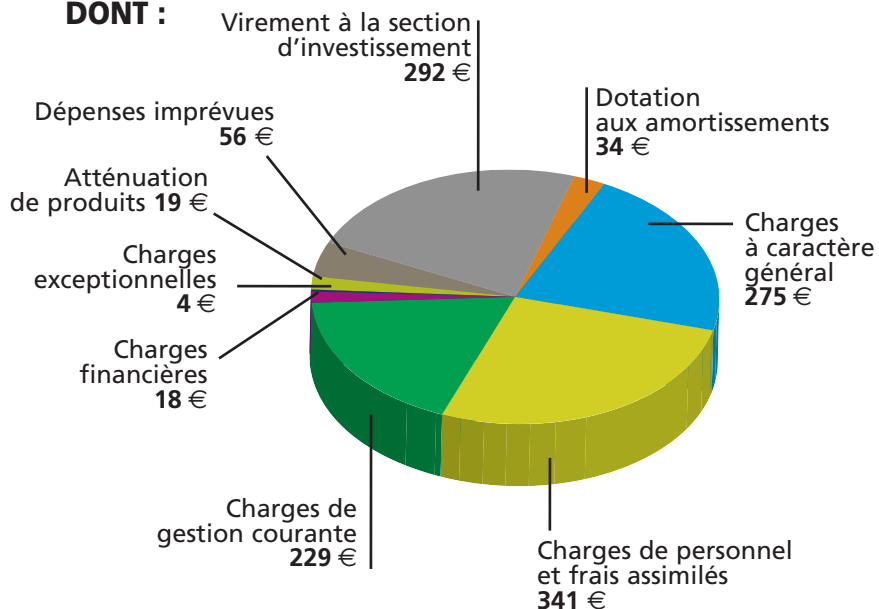
Vice-Président de Montluçon Communauté



Le budget communal 2020

**Dépenses de fonctionnement : 2 707 470 €
soit 1 267 € par habitant/an**

DONT :

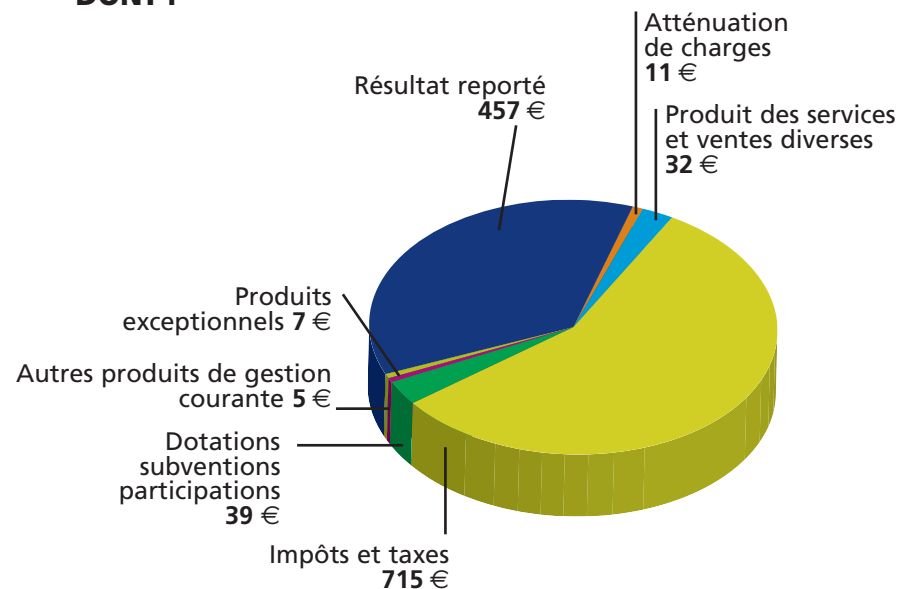


La Commune de Saint-Victor

Ses habitants	Les Saints-Victoriens
Population	2137 habitants (INSEE, au 1 ^{er} janvier 2020)
Superficie	2.322 ha
Voirie communale	39 km
Altitude	213 m
130 entreprises, commerces et professions libérales	
9 exploitations agricoles	

**Recettes de fonctionnement : 2 707 470 €
soit 1 267 € par habitant/an**

DONT :



F. BOURBONNAIS
E. JACOB
architectes d.p.l.g.

9 place Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 19 63 58
bourbonnais.jacob@orange.fr

Conception et suivi de chantier pour vos projets :
maison, rénovation ou extension.

ZANELLI

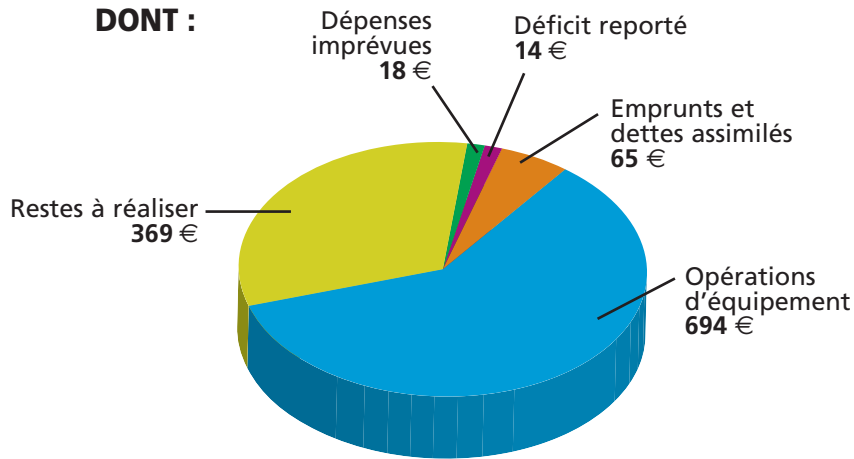
Carrelage ■ Faïence ■ Chape liquide

04 70 29 12 32
31, rue de la Grève - 03100 MONTLUÇON



Dépenses d'investissement : 2 477 292 €
soit 1 159 € par habitant/an

DONT :

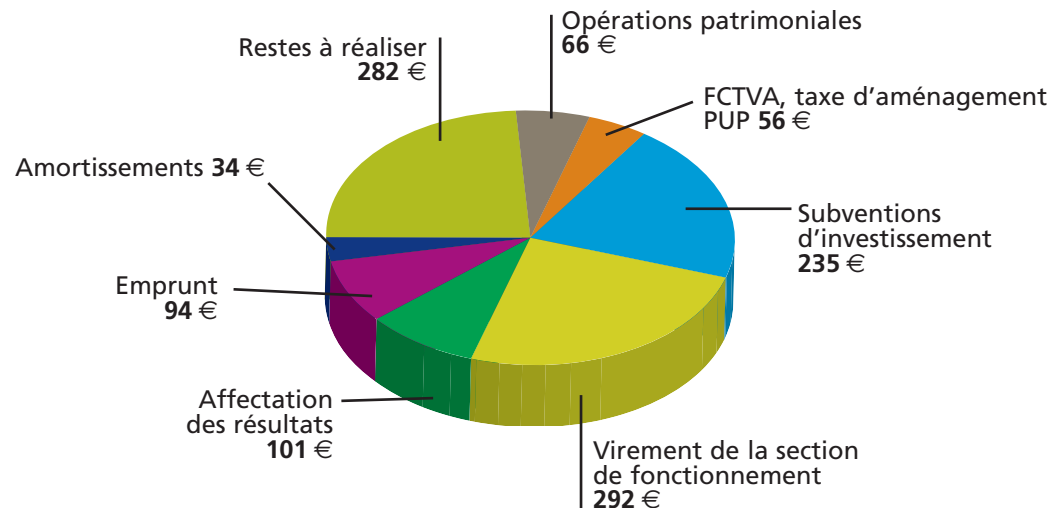


Taux des taxes communales

TAXE D'HABITATION	7,78%
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	9,21%
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	18,45%

Recettes d'investissement : 2 477 292 €
soit 1 159 € par habitant/an

DONT :



Maison Beaumont
Boulangerie Pâtisserie de père en fils depuis 1885

42 rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY
04 70 64 32 30

11 rue Frédéric Mistral
03410 SAINT-VICTOR
04 70 08 91 71

Les travaux 2020

2^e Contrat Communal d'Aménagement de Bourg

3^e tranche :

- Aménagement des parvis de la Mairie et de la Maison de Santé avec création d'un parking et d'un espace dédié aux activités événementielles.
- Mise en place par les services techniques, d'une clôture séparative en ganivelles sur le haut du talus.

Coût total : 505.052 € TTC



Avant

Les travaux



Subventions prévisionnelles :



Etat au titre des amendes de Police :
13.050 €



Conseil Régional Auvergne
Rhône Alpes : 190.000 €



Conseil Départemental :
49.819 €



Aujourd'hui



Construction de la Maison de Santé pluridisciplinaire multisite

La construction de la Maison de Santé a complètement changé la configuration des lieux et la vie de ce secteur. Nous sommes maintenant sur un site ouvert où le stationnement est aisé et les déplacements piétons facilités et où les allées et venues se succèdent apportant une animation bienvenue.

La Maison de santé comporte 10 salles à disposition des professionnels de santé, sachant que trois salles sont affectées à la pratique de la kinésithérapie et une réservée à l'usage des professionnels de santé (réunions, tisanderie).

Ces locaux sont pourvus des équipements modernes répondant aux attentes et aux besoins des occupants. Une secrétaire assure l'accueil physique et téléphonique.

Selon le professionnel de santé à consulter, l'accès du bâtiment aux personnes à mobilité réduite est possible de plain pied. Pour le 1^{er} étage une entrée est prévue à l'arrière du bâtiment avec des possibilités de stationnement. Un défibrillateur a été installé sous le porche de l'entrée principale.

C'était AVANT



Aujourd'hui la Maison de Santé



Le coût total de cette opération est évalué à 920.314 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 119.354 €



Région Auvergne-Rhône-Alpes : 200.000 €



Conseil Départemental : 174.248 €



Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier
(SDE 03) : 4.180 €

Les parvis sont achevés, la rue
André Gide se refait une beauté



Aujourd'hui



Vue de l'accueil et de la salle d'attente
pour les cabinets médicaux et infirmiers



Entretien et aménagement des bâtiments communaux

Ecole

- Modernisation des installations dans la cuisine avec changement du lave-vaisselle
- Réfection des peintures dans les vestiaires de petite maternelle
- Etude sur l'amélioration énergétique du groupe scolaire par le bureau d'étude LACLAUTRE
- Changement d'ordinateurs pour les enseignants et acquisition d'un tableau interactif pour la classe supplémentaire



Coût total : 27.434 € TTC

*Changement du lave-vaisselle
et aménagement des plans de
travail à droite permettant de
faire glisser le panier et de ne
plus le soulever plein comme
auparavant*

Salle Municipale

- Travaux d'électricité (nouveaux éclairages de sécurité et d'ambiance, nouveau téléphone).

Coût total : 1.588 € TTC

Eglise

- Etude sur l'état de la charpente et de la couverture avec intervention d'un couvreur pour permettre l'examen des éléments de charpente.

Coût total : 9.240 € TTC

Les travaux 2020



Mairie

- Travaux d'électricité et de branchement aux réseaux informatiques et de télécommunication
- Acquisition de sièges et ordinateurs pour les adjoints
- Refonte du site internet

Coût total : 15.253 € TTC

Stade

- Réhabilitation des anciens vestiaires, de la tribune, de la buvette, reprise de voirie et réfection du terrain d'entraînement

Coût total : 229.630 € TTC



*L'ancien vestiaire rénové, bardage
extérieur et tribune*

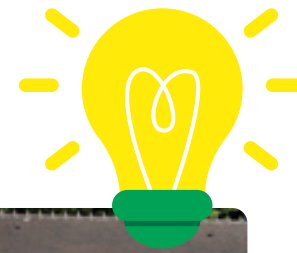
Subventions prévisionnelles :



Région Auvergne-Rhône-Alpes : 88.551 €



Conseil Départemental : 57.080 €



Entretien de Voirie Communale

- Réfection de chaussées : Rue Frédéric Mistral – Entretien du Chemin des sablières dans le bas des Varennes – entretien du chemin de l'usine de traitement d'eau
- Création de 4 places de parking Square du 19 Mars 1962
- Aménagement de 2 entrées de propriétés à Perreguines
- Eclairage du parking de la salle municipale : mise en place d'une horloge pour allumage automatique du parking à 7h30, heure d'ouverture du service de garderie à l'école
- Changement de l'abribus scolaire à Thizon

Coût estimatif : 83.513 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat au titre des amendes de Police : 3.684 €



4 places de stationnement Square du 19 Mars 1962

Réception du véhicule « relooké »



Acquisition de matériel et outillage divers pour les services techniques

- Acquisition d'une nouvelle balayeuse d'occasion
- Changement de 2 tondeuses autoportées
- Acquisition de 2 ponceuses à bande
- Changement du poste à souder
- Acquisition d'une scie circulaire
- Acquisition d'une pompe hydraulique
- Poids de lestage pour les petits barnums
- Prolongation du contrat de mise à disposition à titre gratuit du véhicule publicitaire avec la Société INFOCOM et changement des publicités

Coût total : 31.857 € TTC

Divers

- Mise en place d'une clôture autour du parc de jeux pour enfants
- Etude de projet pour le lotissement « Hameau du Beauvet » effectuée par Olivier TRUTTMANN, Maître d'Oeuvre, assisté de Céline BARGOIN, Architecte, de l'Atelier de Paysage BRUNERA et de David HAPPE, Expert Arboriste.

Ce lotissement comportera 15 lots de 606 m² à 979 m², entièrement viabilisés, alimentés au gaz naturel. Une partie du petit bois à l'arrière du terrain sera conservée et traversée par une voie piétonne. L'ensemble du lotissement sera arboré et respectueux du milieu naturel.

Le permis d'aménager est accepté et les travaux de viabilisation débuteront au 1^{er} semestre 2021 par le dévoiement de la conduite d'eau potable.

Pour tout renseignement s'adresser en Mairie au 04 70 28 80 09.

Coût total : 20.611 € TTC

- Lancement du projet de protection incendie de Thizon avec acquisition des terrains et mise en place d'une poche à eau.



Etude sur la reconquête du Centre Bourg

Depuis près d'une année, nous avons entamé une démarche de reconquête de notre centre-bourg avec l'agence d'urbanisme URBANEA. Soutenue par le Département, l'étude a eu pour objectif d'établir un diagnostic transversal sur l'ensemble du territoire communal et d'en comprendre le fonctionnement. La seconde phase a porté sur les raisons de la dévitalisation pour enfin aboutir à l'élaboration d'une programmation architecturale et urbaine visant à rendre le bourg plus attractif. Ce travail s'est articulé sur trois thématiques définies par la convention avec le Département : Habitat, Vitalité, Cadre de vie.

Connaître notre territoire communal

Le diagnostic à l'échelle de tous les hameaux de Saint Victor a permis de mettre en exergue que la commune est agréable. Le marché immobilier de Saint Victor est un des plus recherchés de l'Allier. Cependant les constructions nouvelles se concentrent dans les hameaux sans bénéficier au centre-bourg.

La commune possède un patrimoine méconnu pourtant très riche : l'église, le château de Passat, les gorges et sources de Thizon ou le canal de Berry. Ses espaces publics qui ont bénéficié du CCAB ajoutent à l'agrément du centre bourg et invitent à la pause dans les jardins de lecture ou autre verger. Les services publics sont concentrés autour de l'église et sont importants pour la taille de la commune, cela participe à la fréquentation du bourg (écoles, mairie, poste, maison de santé, etc.).

Ce diagnostic a également permis de confirmer les facteurs de dévitalisation de la commune qui s'expliquent principalement par l'absence de commerces et d'activités économiques autres que la pharmacie, la nouvelle boulangerie ainsi que les activités liées à la beauté. Le développement économique et commercial s'effectue quasi exclusivement dans les zones

d'activités et commerciales en périphérie. Ce qui contribue à l'abandon du centre-bourg. Cependant, le faible nombre d'habitants du centre-bourg et l'absence de locaux disponibles sont les principaux facteurs de dévitalisation de Saint Victor. En effet, les premiers clients des commerces de proximité sont les habitants. La configuration actuelle du bourg ne propose pas de locaux pour l'implantation de commerces complémentaires au tissu existant. Et pourtant la commune dispose de tous les atouts possibles : une démographie dynamique et familiale, un tourisme réel (45 % de l'hébergement touristique de l'Agglomération, mais en périphérie du bourg).

Les autres faiblesses du bourg sont l'obligation d'utiliser la voiture pour y accéder. En effet, l'absence de cheminements doux sécurisés entre les hameaux et le bourg constitue un frein à la fréquentation. La vitesse rapide sur la route de Paris et la route de la Loue n'encourage pas l'utilisation du vélo ou la marche à pied.

L'ensemble du diagnostic met en avant les atouts nombreux du bourg à exploiter mais aussi des points faibles à compenser. L'enjeu est d'avoir plus d'habitants dans le bourg en proposant des logements de qualité et adaptés aux besoins. En effet, nombre de maisons sont à rénover et réaménager. Le lancement d'une OPération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en vue d'un meilleur confort thermique, sanitaire et fonctionnel des maisons du bourg et la réalisation du lotissement du Beauvet contribueront à densifier la population du bourg.

Quelques préconisations



Toutes ses actions sont sous-tendues par un respect total de l'architecture du centre bourg et bourbonnaise. Par exemple, la maison Garraud sera conservée quelles que soient les interventions.

Les orientations majeures retenues pour revitaliser le centre-bourg de Saint Victor sont développées sur trois axes :

- Renforcer l'offre de logements en centre bourg par préférence à l'extension continue des hameaux, sauf à favoriser la réhabilitation de bâtiments existants
- Créer des surfaces commerciales pour attirer une petite épicerie, café, pérenniser le marché hebdomadaire si possible avec des producteurs locaux sur d'autres créneaux horaires, mais aussi des artisans d'art qui correspondent à l'image souhaitée pour la commune
- Renforcer l'animation culturelle et les événements des associations autant que possible en centre bourg
- Faciliter les cheminements doux dans le bourg, mais aussi les liaisons avec le Canal de Berry en rendant possible le franchissement du Cher et les liaisons vers les hameaux avec des itinéraires cyclables reliés à ceux de Montluçon Communauté
- Marquer la signalétique vers le centre bourg notamment pour les 10000 véhicules qui passent chaque jour sur le rond point de la route de la Loue, pour les touristes utilisant le canal de Berry, la voie verte
- Mettre en valeur le patrimoine local en lien avec le tourisme en Allier, en Auvergne, en favorisant les arrêts à Saint Victor ; il s'agit aussi de préserver

les bâtiments du centre bourg en favorisant leur réhabilitation, extension et ré-usage.

Nombreuses sont les actions à mener pour reconquérir le centre bourg et le rendre aux Saint-Victoriennes et Saint-Victoriens grâce à de nouveaux services, logements, espaces publics agréables et utilisés. Pour cela chacun doit se saisir du projet et le faire sien.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de partager le processus avec l'ensemble des habitants et les faire participer directement en atelier, en ballades urbaines ou réunions publiques. C'est pourquoi la municipalité propose de prendre connaissance de l'étude au travers du site internet de la ville sur lequel des documents seront accessibles. La commune a également décidé de créer sa page Facebook pour communiquer en direct avec les habitants. Elle sera disponible très rapidement. Enfin, des panneaux d'exposition seront également mis à disposition selon des modalités qui seront communiquées en son temps. Tous les avis seront entendus avec attention, car cette démarche de reconquête de centre bourg n'en est qu'à ses prémices et demandera la participation de toutes et tous.

Coût de l'étude : 55.270 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Conseil Départemental : 27.635 €

Le Personnel Communal

Les Agents Administratifs

- Christelle OLIVEIRA et Martine GOMES, chargées de l'accueil physique et téléphonique vous reçoivent de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 - Bernadette THOMASSON reçoit pour le service urbanisme les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30 et les mercredis de 9h à 12h
 - Lucie NOGUEIRA, Adjointe au Directeur Général des Services, en charge du suivi des projets en cours et futurs.
- Après une période d'un an et demi à temps partiel, et au vu de l'accroissement des tâches administratives, elle intégrera à temps plein le service administratif à compter du début d'année 2021. Elle est titulaire du concours de rédacteur principal 2^e classe.
- Pierre-Antoine SIRAMY, Directeur Général des Services, en poste depuis 2013.



Les Agents des Ecoles

- L'ouverture d'une classe supplémentaire, la mise en place des deux services à la cantine et l'application des mesures sanitaires en vigueur, nous ont amenés à renforcer l'équipe des agents des écoles notamment à la cantine et au ménage des salles de classes. Ainsi, nous sommes passés de 6 à 7 agents pour le service des repas à la cantine et la surveillance dans la cour jusqu'à 13h20, et nous avons ajouté 2 agents en intérim pour le ménage du soir.

Le Service Technique

Cette année 2020 a été tristement marquée par le décès de Jean-Luc DUBUISSON le 25 Janvier 2020.

Cet agent polyvalent a intégré les services techniques le 2 Novembre 1988, où il a très vite démontré ses compétences pour le travail sur les gros engins. Il était très adroit et avait aussi une excellente connaissance de la Commune et de son histoire.

Dans la perspective du départ à la retraite de deux agents en 2021, nous avons engagé Olivier DEVAUX, à compter du 1^{er} Octobre 2020 pour assumer le futur remplacement du responsable du service. Agé de 42 ans, habitant sur la Commune, il est titulaire du grade d'agent de maîtrise. Nous lui souhaitons une bonne intégration et la pleine réussite dans ses futures fonctions.



Olivier DEVAUX



Nos agents fabriquent et installent les décorations de Noël qui viennent illuminer les rues durant les fêtes de fin d'année



Fleurissement du Monument aux Morts et du Bourg grâce à la générosité du Supermarché AUCHAN qui a fait don de ces chrysanthèmes non vendus pour la Toussaint



Mise en place d'un nouvel abri bus à Thizon



Fabrication de nichoirs, mangeoires et hôtel à insectes installés à l'école et dans le jardin de lecture



Pose d'une clôture séparative en haut du talus du parvis de la Maison de Santé



Quelques réalisations des services techniques



Les Intérimaires et Stagiaires

Cet été nous avons engagé trois jeunes étudiants pour renforcer les services techniques principalement aux espaces verts :

- Adrien OLIGNER, étudiant en Techniques de Commercialisation, du 22 Juin au 5 Juillet
- Loïc PAGANO, étudiant en travaux publics, du 25 Mai au 14 Juin et du 6 Juillet au 2 Août
- Timothée PEYNOT, élève en Lycée Agricole, du 15 Juin au 21 Juin et du 3 Août au 30 Août



De gauche à droite : Le Maire - Adrien Oligner - Loïc Pagano et Timothée Peynot

Nous avons également fait une large place à l'accompagnement des jeunes dans l'aide à l'orientation professionnelle :

Stages aux Services Techniques :

- DE CARVALHO Duarte, stage d'observation du 17/02/ au 21/02/ 2020
- RUIVO Florian, stage aux espaces verts du 14/04 au 17/04/2020
- VALENCHON Mathis, stage du 07/09 au 11/09, du 21/09 au 02/10 et du 12/10 au 16/10/2020
- IMBAUD Camille, stage du 16/11/ au 04/12/2020

- MATHIVET Grégory, du 19/10/ au 13/11/2020 et du 7/12 au 23/12/2020

Stages à la garderie et à la cantine :

- QUENTEL Audrey, stage du 10/02 au 21/02 et du 09/03 au 16/03/2020
- PERRIER Emmanuelle, stage du 21/09/ au 30/10/2020
- PIGEAT Eden, stage du 02/11 au 27/11/2020

Les Formations

La crise sanitaire n'a pas permis la tenue de toutes les formations prévues pour cette année, néanmoins quelques-unes ont pu avoir lieu :

Service administratif : - Elections municipales et répertoire électoral unique (3 agents) - Tenue des bureaux de vote (1 agent) - Règlement Général sur la Protection des Données (2 agents) - Actualité statutaire (1 agent) - Logiciel COLISEA (2 agents)

Service technique : - Certiphyto Décideur (2 agents)

Environnement

Pour le bien vivre ensemble

L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu de déchets encombrants est rigoureusement interdit et répréhensible. Hélas les dépôts sauvages d'immondices de tous ordres sont toujours très nombreux sur la Commune, et il faut savoir, qu'après avoir déblayé les lieux, souvent à l'aide du tractopelle vu l'importance des dépôts, nos agents doivent trier les déchets avant d'aller les déposer dans les bennes à la déchetterie !!! Alors n'hésitez pas à appeler la police si vous êtes témoin de telles incivilités.



Quelques exemples

De même le brûlage des déchets verts, les bruits excessifs et répétés, les aboiements ou gémissements répétés de chiens, la tonte des pelouses en dehors des jours et heures autorisés, etc.... sont strictement interdits.

Il est également très agréable de se promener dans un environnement propre, pour cela, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leur animal sur l'espace public. Des « toutounet » sont à disposition en divers points de la Commune (à proximité de l'aire de jeux, chemin du terrain de pétanque, place de Bel-Air et sur le parvis de la Maison de Santé).

Chacun est également tenu d'entretenir son trottoir : désherber, ramasser les détritiques et feuilles mortes, dégager la neige et aussi enlever les containers de déchets aussitôt après leur collecte par les services du SICTOM.

Enfin, rouler à une vitesse raisonnable et avec prudence dans la traversée du bourg et des villages, aux abords des écoles, des établissements publics et des commerces est primordial pour la sécurité et la tranquillité de tous. Trop souvent, le Maire, les élus et les services de la Mairie sont interpellés sur des comportements irresponsables et dangereux.

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à préserver la qualité de vie de notre Commune. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Urbanisme

Demandes reçues au service urbanisme en 2020 :

- Permis de construire : 25 dont 13 pour des maisons d'habitation et 2 pour des parcs photovoltaïques
- Déclaration préalable : 28
- Certificats d'urbanisme : 72

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Rappel : Le Relais assistants maternels « Arc en Ciel » est un service gratuit à destination des assistants maternels, des familles et leurs enfants. Il a pour but d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistants maternels et ainsi permettre une professionnalisation du métier. Le service se compose de temps d'activités d'éveil et de permanences administratives (recherche d'un mode d'accueil, aide à la rédaction de contrat, mise à disposition de documents...).

A Saint Victor les activités d'éveil et de socialisation pour les enfants de 0 à 4 ans, ont lieu au Centre associatif situé « rue Frédéric Mistral » les mardis matins de 9h à 11h30. Depuis 2019, ces activités sont ouvertes aux parents dont les enfants ont moins de 3 ans (non scolarisés).

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la COVID, à partir du 16 mars 2020 le RAM a connu des périodes de fermeture (fermeture des activités d'éveil, télétravail...). Pendant ces périodes, l'animatrice a

été fortement mobilisée sur des missions de conseil et d'information auprès des assistants maternels et des familles. Pour continuer à répondre aux missions liées à l'accompagnement des familles et des assistants maternels en termes de développement et d'éveil de l'enfant, le réseau des Ram a imaginé des solutions pour pouvoir préserver le lien avec les différents publics alors que le regroupement d'enfants et d'adultes n'était pas souhaitable au regard de la situation d'urgence sanitaire. C'est dans ce cadre que les animatrices du réseau ont créé « RAM ATTITUD'03 » en proposant deux outils (livret imprimable et un groupe Facebook) afin de partager des idées d'activités comparables à celles que les Ram proposent dans leurs structures.

En 2020, 13 activités d'éveil ont été mises en place à Saint Victor. Paulette AUGIAT, bénévole de l'association Lire et Faire Lire est intervenue auprès des enfants sur deux séances de lecture.

Les enfants bénéficient également de séances de motricité une fois par mois. Ces séances qui plaisent beaucoup aux enfants leur permettent de développer leur motricité.

Le relais a organisé la visite du jardin de Monsieur Gidel « Au pays du chat noir » où circulent des trains miniatures entre des décors fait main (maisons, personnages...).

Certaines assistantes maternelles ont participé à 6 ateliers « babil signes » animés par Christine Pétard de la ludothèque de la Chapelaude. En se familiarisant avec « la communication gestuelle associée à la parole » (signes) les assistantes maternelles souhaitent améliorer leur accompagnement auprès des jeunes enfants et obtenir des outils de communication bienveillants.

Le spectacle de fin d'année a été annulé.

Six assistantes maternelles ont participé à une réunion animée par Cécile ANGOT (psychologue et formatrice) sur le thème « gérer les situations difficiles de l'enfant ».

Enfin, six assistantes maternelles de Saint Victor ont effectué des formations pour développer leurs connaissances et leurs compétences (Formation Sauveteur secouriste du travail et une formation sur l'éveil de l'enfant).



Une séance de lecture avec Paulette AUGIAT



La Bibliothèque

Notre bibliothèque met **gratuitement** à votre disposition non moins de 500 volumes renouvelés chaque trimestre par la bibliothèque centrale de prêt de l'Allier. Vous y trouverez des romans, documentaires, bandes dessinées, albums première lecture, de quoi satisfaire bon nombre de lecteurs.

Si un ouvrage particulier vous est nécessaire, nous pouvons le commander pour vous à la bibliothèque centrale de prêt qui fournit également des livres, renouvelés régulièrement, à l'école et au RAM. L'accès à la bibliothèque est possible aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Les Commémorations

Le 8 Mai

En ce 8 mai 2020, les portes drapeaux, le maire Jean Pierre GUERIN entouré du correspondant Défense, Sébastien SANTIAGO, et d'élus ont commémoré les 75 ans de la fin de la deuxième Guerre Mondiale. Après le discours officiel, le dépôt de gerbe par le Maire, la sonnerie aux Morts a retenti ponctuée par une minute de silence. L'assemblée présente a entonné un vibrant Hymne National en cette période très particulière de confinement sanitaire.

Le 11 Novembre

C'est sous un beau soleil de novembre que la municipalité, en comité restreint pour raison de crise sanitaire, a rendu hommage aux Morts de Saint Victor mais également pour la France et commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918. Après la lecture du message officiel par le maire Jean-Pierre GUERIN, le correspondant défense Sébastien SANTIAGO a énoncé le nom de chaque militaire tombé pour la France durant l'année 2020. Le maire a procédé au dépôt de gerbe. Une minute de silence a été observée, ponctuée par l'Hymne National.



8 Mai

11 Novembre



L'École, notre priorité

La Municipalité assume la prise en charge financière totale des fournitures scolaires assurant ainsi l'entière gratuité pour les familles.

L'Equipe pédagogique

L'école compte actuellement 197 élèves, dont 70 en maternelle et 127 en classes élémentaires.

Directrice de l'école : **Frédérique ACHARD**

TPS/PS maternelle : Julie AUDINAT - 26 élèves

PS/MS maternelle : Cécile BERGER - 26 élèves

GS/CP : Catherine BOUBY - 23 élèves

CP/CE1 : Sandrine BOUDEAUD - 23 élèves

CE1/CE2 : Jonathan LAURIER - 24 élèves

CE2 : Nassima MEZIANI - 26 élèves

CM1 : Célia PEROCHE et Shauna FRANCOIS - 26 élèves

CM2 : Frédérique ACHARD et Roxanne FABRE - 23 élèves



Intervenant extérieur

L'éducation musicale dispensée par Sabine DUBOIS, professeure de musique au conservatoire André Messager concerne les classes de CP au CM2. Cet enseignement a lieu chaque jeudi de 13h30 à 16h, durant 30 minutes. Il est axé sur la pratique du chant choral et le travail rythmique et corporel.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles ont lieu deux fois par semaine de 8h00 à 8h45 ou de 16h15 à 17h00. Il n'est pas possible de les faire au moment de la pause méridienne, les enfants devant avoir au minimum 1h30 de pause entre les cours du matin et de l'après-midi.

Ces heures font partie du service public d'éducation et sont gratuites, l'accord préalable des parents est obligatoire. Pour les enfants, cela leur permet d'avoir un contact différent avec les enseignants. Le travail réalisé pendant les APC s'articule étroitement avec les activités de la classe. Ainsi, les notions qui n'ont pas été suffisamment assimilées par les élèves sont reprises.

La priorité est donnée à la maîtrise du langage, de la lecture, et aux mathématiques.

Réseau d'Aides Spécialisées auprès des Elèves en difficulté (RASED)

Le RASED peut apporter une aide particulière aux enfants rencontrant des difficultés dans les apprentissages.

Il est composé :

- d'un psychologue scolaire – Madame Laurence GUITTARD
- d'un enseignant spécialisé - Madame Véronique ROSSIGNOL
- d'une rééducatrice - Madame Maïté ARSOUZE

Les activités mises en place à l'école pendant l'année scolaire 2019/2020.

SPORT

Les sorties au stade et les rencontres sportives n'ont pu avoir lieu

PISCINE

Les élèves de GS, CP et CE1 sont allés au Centre Aqualudique de Décembre 2019 à Février 2020. La Mairie a pris en charge les transports.

Les élèves de CM1 et CM2 devaient y aller en Mai et Juin 2020, mais les séances ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

INFORMATIQUE

Les élèves disposent d'ordinateurs portables avec accès à internet et toutes les classes sont équipées d'un tableau interactif. Pour ce qui concerne la classe de CM1, elle sera dotée d'un tableau interactif très prochainement.

INITIATION À LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Chaque année, les élèves de CM2 se rendent à la piste de prévention routière de Montluçon. Ce projet a pour objectif de familiariser les élèves à la sécurité routière. Mais cette année, en raison du confinement, ce projet n'a pas pu être mené à son terme, les élèves n'ont pu bénéficier que d'une séance sur les 3 initialement prévues.



Les élèves de maternelle

Vendredi 20 Décembre 2019 : le Père Noël en visite à l'école

Visite très attendue ! Les élèves de maternelle sont impatients de faire connaissance avec ce vieux Monsieur. A son arrivée, résonne un joyeux « bonjour Père Noël » et l'émerveillement est présent dans tous les regards. Après quelques chansons d'accueil, vient le moment pour chaque enfant de renouveler sa commande de jouets au Père Noël en personne, puis vient le temps de la photo souvenir, suivie du goûter offert par la Municipalité au cours duquel le Père Noël remet à chacun un sachet de friandises.

La seconde étape pour le Père Noël se passe à la cantine, où l'attendent les élèves des classes élémentaires. Eux aussi ont appris des chants à son intention et classe par classe, ils vont les interpréter avec beaucoup de joie. Là encore, pendant le goûter, le Père Noël distribue les friandises.



Les classes élémentaires



Les élèves de maternelles au spectacle

Par ailleurs, des spectacles financés par l'Association Scolaire sont offerts aux élèves. Les élèves de maternelle ont pu voir le spectacle intitulé « La balade du petit chat » le jeudi 12 décembre à la salle municipale, et les classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 et CM2 sont allées, le jeudi 19 Décembre 2019, au cinéma Le Palace à Montluçon voir le dessin animé « Le cristal magique ».



Le départ pour la 6^e

La tradition veut que les élèves de CM2 en partance pour le collège reçoivent chaque année un dictionnaire Anglais-Français et bénéficient d'un baptême de l'air à l'aérodrome de Villars.

Les livres ont pu être remis le 29 Juin dans le strict respect des distanciations. Ce jour-là, le Maire, Jean-Pierre GUERIN a reçu les 26 élèves et leur enseignante Frédérique ACHARD au centre associatif. Il était accompagné d'Elisabeth FERANDON, adjointe chargée de la vie scolaire et Nelly ROUSSEAU, conseillère municipale, membre de la commission vie scolaire, qui ont remis les livres aux futurs collégiens.

Un goûter offert par la Municipalité a clôturé la réception.



Les élèves attentifs au discours de Monsieur le Maire

La pandémie de COVID 19 et le confinement qui s'en est suivi, ont privé les élèves du Carnaval et de toutes les manifestations de fin d'année y compris les sorties scolaires, qui ont dû être annulées.

A la reprise des cours le 11 Mai, les enseignants ont dû appliquer les mesures sanitaires en vigueur. Le protocole sanitaire imposait de laisser au moins un mètre entre chaque table et que chaque élève dispose de 4 m² afin de faciliter l'application des gestes barrières. Les classes n'étaient pas assez grandes pour accueillir tous les élèves dont les parents avaient formulé une demande de rescolarisation. Il n'était possible d'accepter que 8 élèves par classe. C'est ainsi que jusqu'au 22 Juin, date de la reprise obligatoire des cours pour tous, les élèves ont été accueillis à l'école en demi groupes 2 jours par semaine, les 2 autres jours ils ont continué l'enseignement à distance mis en place par les enseignants dès le début du confinement le 17 mars.



Les dictionnaires sont dans les sacs, c'est le moment du goûter

A contrario, le baptême de l'air prévu début Juillet, a dû être annulé en raison des conditions sanitaires, mais la Municipalité, pour ne pas pénaliser les élèves, a décidé de le reporter à 2021.





Vue des classes à partir du 11 Mai



Ce fut une période difficile pour tous les acteurs de la vie scolaire, y compris pour les agents des écoles qui avaient le devoir d'appliquer le protocole sanitaire dans les locaux plusieurs fois par jour, avec la plus grande rigueur. Il convenait de procéder au nettoyage des zones de contact à chaque sortie (récréations, pause méridienne).

La deuxième période de confinement de Novembre n'a pas été plus facile. La totalité des élèves étant présents, il a fallu mettre en place des barriérages dans la cour de l'école et déplacer l'accueil du matin dans la salle municipale pour éviter les brassages d'élèves des différentes classes.

La vigilance du Maire sur le sujet, assisté d'Elisabeth FERANDON, adjointe à la vie scolaires, en collaboration avec Frédérique ACHARD, Directrice de l'école, a été constante et soutenue et tout a été mis en œuvre sur le champ pour assurer la sécurité de chacun.

Le bien-être des enfants a toujours été la préoccupation de la Municipalité et ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons mis en place les mesures drastiques, mais nécessaires, exigées par l'Etat.

Nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante et l'ensemble des agents des écoles, des services administratifs et techniques, qui ont fait le maximum pour satisfaire l'ensemble des mesures dictées par les textes.



Les services péri-scolaires

La garderie

Un service de garderie **GRATUIT**, pour les enfants à partir de leur entrée en PS de maternelle, ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 18h30, est à la disposition des parents travaillant à l'extérieur. L'inscription doit être effectuée auprès de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire et peut être effectuée en cours d'année. L'imprimé peut être téléchargé sur le site de la commune www.saint-victor.org – vie communale, mais il doit être déposé rempli et signé en Mairie.

La cantine

Les enfants sont admis à la cantine scolaire à partir de leur entrée en PS de maternelle pour 2,60 € par repas pour les enfants dont le parent 1 réside à Saint-Victor et 2,90 € pour les enfants hors Commune.

Le règlement intérieur de la cantine remis en début d'année scolaire aux Familles précise les modalités d'inscription ainsi que les obligations à respecter en cas d'absence.

Les menus figurent sur le site www.saint-victor.org – vie communale – cantine scolaire et sont affichés à l'entrée de l'école.

Les transports scolaires

Il existe un service de **transport scolaire GRATUIT** pour les hameaux de Perreguines avec 3 arrêts, Passat, Bel-Air, les Meriaux et Thizon.

L'inscription se fait auprès de la Mairie.

Communication - Information - Concertation...

Auprès des habitants dans les Clos et Villages

A notre grand regret, la situation sanitaire de cette année nous a privés du plaisir des réunions de villages. Ces rencontres annuelles, mises en place depuis 2007 et toujours très conviviales, sont pour nous essentielles et nous y tenons. Elles nous permettent d'apporter de l'information et aussi d'échanger avec vous sur vos besoins dans chaque quartier.

Nous souhaitons vivement pouvoir les reprogrammer dès le printemps prochain.



Une vue de l'assistance pour la présentation des parvis de la Mairie et de la Maison de Santé



Le Maire et Olivier Truttmann

Présentation des projets aux Habitants

- **Le 20 Février** : Présentation du projet d'aménagement des parvis de la Mairie et de la Maison de Santé par Olivier TRUTTMANN, maître d'œuvre, aux habitants du Bourg.
- **Le 23 Septembre** : Présentation du futur lotissement « Hameau du Beauvet » par Olivier TRUTTMANN, maître d'œuvre, aux habitants de la Rue du Beauvet et de l'Oiseau.

Au cours de cette réunion, Arnaud THOMAS du Bureau BTM études, a présenté les aménagements possibles de la RD 2144 entre l'Oiseau et le cimetière (sous réserve de l'accord des services du Conseil Départemental).

- **Le 15 Décembre** : Présentation des projets de réfection de la rue du Tilleul aux riverains en présence d'Arnaud THOMAS, maître d'œuvre en charge du projet.

Une vue de l'assistance avec Arnaud Thomas et Olivier Truttmann pour la présentation du projet « Hameau du Beauvet »



15 décembre - Projet de travaux rue du Tilleul





Auprès des entreprises et commerces



Installation d'une nouvelle activité

L'entreprise VF MONTAGE, spécialisée en montage de charpente métallique, couverture, bardage, dirigée par Victor FERREIRA, est installée depuis début 2020 à la Zone d'activités du Pont des Nautas. Jean-Pierre GUERIN, Maire, s'est rendu sur les lieux pour découvrir les installations et souhaiter à Monsieur FERREIRA la pleine réussite dans son activité.

M. le Maire entouré de Victor Ferreira et son fils

Réception des annonceurs du véhicule utilitaires

Les publicités apposées sur le véhicule de la Commune ont été renouvelées cette année et à cette occasion, Monsieur le Maire a remercié les annonceurs, en présence des Elus, au cours d'une réception au centre associatif.

Monsieur le Maire accueille les annonceurs en présence du représentant de la Société INFOCOM



Auprès des Associations

La réunion avec les associations pour l'élaboration du planning d'utilisation des salles et du matériel a eu lieu le 3 Juillet. Elle était présidée par Jean-Pierre GUERIN entouré de Florence MARRET, Adjointe chargée de la Vie Associative et de Annie AUCOUTURIER, Bénédicte BAUDOIN, Patrick BRAUD, Pascal CENDRE, Jean-Pierre GENESTE et Bruno PASQUIER, membres de la Commission Vie Associative.

A l'instar des années précédentes, le consensus a prévalu et chaque association présente a pu obtenir les créneaux souhaités pour ses manifestations.

Suivi des chantiers

Jean-Pierre GENESTE, Adjoint chargé des travaux, accompagné d'Elus de la Commission travaux ainsi que du responsable des services techniques a assuré les réunions de suivi de chantier en présence du Maître d'œuvre et des entreprises.



Suivi des travaux au stade



Suivi du chantier de la maison de santé



Police de Sécurité au Quotidien (PSQ)

Mise en place depuis mai 2019, la sécurité du quotidien (SQ) ou Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) est une philosophie d'action visant à la résolution concrète des problèmes de sécurité de la population et à l'élaboration de réponses sur mesure.

Cette nouvelle méthode d'action a également pour objectif de renforcer les relations entre la police et la population et mettre en place un travail partenarial. Plus concrètement, pour Saint-Victor, un registre des incivilités a été ouvert au sein de la mairie et un élu référent sécurité a été désigné par le maire.



Vous pouvez signaler, en mairie les incivilités, de tout genre, dont vous êtes témoins ou victimes, celles-ci seront mentionnées sur le registre des incivilités par un agent de la mairie.

L'élu référent sécurité publique, Sébastien SANTIAGO, participe mensuellement au commissariat de police de Montluçon au Comité de Pilotage. Lors de ce comité, il porte à la connaissance du policier référent de la commune toutes les incivilités inscrites sur ce registre. Il est convenu en entente entre le référent sécurité et le policier référent, et après accord du maire, des actions à mettre en place pour leur traitement.

Désignation d'un correspondant « Sécurité Routière »

Sébastien SANTIAGO, référent sécurité publique, est désigné correspondant Sécurité Routière.

Il sera l'élu correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux. Pour cela il peut s'appuyer :

- Sur les connaissances et moyens que l'Etat met à sa disposition.
- Sur les structures de la prévention de la délinquance qui intègre la sécurité routière auxquelles les collectivités locales participent.
- Sur les associations qui peuvent être associées aux actions locales.

Il diffuse des informations relatives à la sécurité routière, pour cela :

- La coordination départementale de la sécurité routière met à sa disposition des informations : réglementation, politique, communication, statistiques sur le site internet des services de l'Etat ou tout autre document.

Il contribue à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la collectivité, pour cela :

- Il mobilise l'ensemble des élus et les services de sa collectivité. Il est porteur d'une politique de sécurité routière et doit identifier les problèmes de sécurité routière au sein de sa collectivité
- Il est amené à coordonner l'élaboration d'une politique globale de la sécurité routière, d'un programme d'actions correspondant et veille à sa mise en œuvre et son évaluation.
- Il favorise la mise en place d'un Plan de Prévention du Risque Routier (PPRR) au sein des services de la collectivité.
- Il doit pouvoir s'appuyer sur des relais au sein de sa collectivité selon la taille de sa commune.

Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de la politique départementale au titre de sa collectivité. A ce titre il contribue à l'élaboration du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) par l'inscription des actions de sa collectivité.



Action sociale

La jeunesse

Centres de Loisirs

La Municipalité apporte une aide financière aux familles pour le séjour des enfants de Saint-Victor dans les centres de loisirs de Désertines, de Montluçon et Vaux. En 2020, 19 enfants de Saint-Victor ont bénéficié d'un séjour au centre de Désertines, 44 à Vaux, et aucun enfant n'a fréquenté le centre de loisirs de Montluçon

Séjours linguistiques

En 2020, aucun séjour linguistique n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

La doyenne,
Georgette KALUCKI



Les plus jeunes Gabrielle PARENT
et Guy GIRAUD



Les Aînés

Le Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés, offert par le CCAS, a réuni cette année non moins de 200 Saint-Victoriennes et Saint-Victoriens avec de nombreux nouveaux convives.

Après le discours du Maire, le traiteur DUMONT, aidé au service par les conjointes et conjoints des Elus, a su ravir les papilles avec son menu de fête.

Pour sa part, Sébastien PERRIN accompagné de ses musiciens, a donné le top départ des festivités en musique et a réjoui les danseurs qui n'ont pas manqué d'investir la piste jusque tard dans la soirée.

Les doyens et les plus jeunes ont été honorés et ont reçu chacun un panier garni. Grand moment de joie et de convivialité, cette journée permet une pause dans les tracasseries quotidiennes et laisse toujours un souvenir agréable avec le souhait de pouvoir revenir l'année suivante.



Les Doyens Georges MAGNIER et Jean TIXIER

Une vue de quelques tables



La vie communale



L'Université du temps de vivre

L'université du temps de vivre gérée par la Ville de Montluçon est accessible aux habitants des Communes extérieures moyennant des frais d'inscription supérieurs à ceux payés par les Montluçonnais. Pour les Saint-Victoriens, la Municipalité prend en charge la différence entre ces 2 cotisations.

Inscriptions au Pôle maintien à domicile - 26, rue Paul Constans - Montluçon.

En 2020, 4 Saint-Victoriens en ont bénéficié.

Convention de partenariat avec Delta Revie

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a signé une convention de partenariat avec Delta Revie, opérateur en téléassistance. Notre collaboration a pour objectif de faciliter l'accès à ce service en apportant une aide financière aux bénéficiaires.

Pour 2020, 19 adhérents en ont bénéficié.

Quelques échos...

La 4^e compagnie de l'école de gendarmerie de Montluçon passe à SAINT-VICTOR

Les traditions constituent des points de repères essentiels pour les personnels servant au sein de la Gendarmerie.

Au sein de l'école de gendarmerie de Montluçon, ces traditions sont inscrites dans un parcours « traditions ».

Ce parcours « traditions » est jalonné de plusieurs étapes dont la « marche du calot ». Marche clôturant le parcours initiatique de 11 semaines axées sur l'apprentissage des valeurs militaires.

Le parcours « traditions » de la 4^e compagnie de l'école de Gendarmerie de Montluçon est passé par notre commune.

En ce 13 février 2020, au départ de l'école de gendarmerie, les 104 élèves gendarmes et les cadres de la 4^e compagnie, commandée par le capitaine Gilles ANDRÉ-POYAUD, ont rejoint Saint-Victor via Domérat et Vaux en logeant le Canal de Berry.

Une prise d'armes, présidée par le Général DURAND, commandant l'école de gendarmerie et un vin d'honneur offert par la municipalité, en présence de Jean-Pierre GUERIN Maire, des élus, des portes drapeaux et de présidents d'associations a clôturé cette journée.



Revue de la compagnie par le Général Philippe DURAND



Remise de calot par les autorités militaires



Petit mot de félicitations aux différents présidents de promo et de pelotons par les autorités

Saint-Victor au cœur de Montluçon Communauté

Vos Conseillers Communautaires, Jean-Pierre GUERIN, Mauricette LESPIAUCQ et Patrick BRAUD comme remplaçant, participent activement aux travaux de Montluçon Communauté.

Jean-Pierre GUERIN, 1^{er} Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement, est également membre des commissions Finances/Affaires Générales/Patrimoine/Ressources Humaines - PLUIH/SCOTT - Projet de Territoire et Transfert de Charges - Organisation Territoriale de la Santé et Numérique - Développement Economique - Développement Durable - Mobilité et Transports - Infrastructures de transport Mauricette LESPIAUCQ est membre des commissions : Projet de Territoire et Transfert de Charges - Organisation Territoriale de la Santé et Numérique - Développement Economique - Développement Durable - Habitat/Logement Social - Politique de la Ville et Gens du Voyage - Ruralité - Tourisme - Développement Culturel - Développement et Vie Sportive

Culture

Dire lire et conter

Cette année, la séance de contes portée par Montluçon Communauté au titre de la culture, programmée pour le jeudi 5 Novembre a été annulée en raison des conditions sanitaires.



Politique de la ville

Le **passport jeunes** pour les jeunes de 14 à 20 ans, d'une valeur de 40€, est offert gratuitement et permet des réductions dans les cinémas, le MUPOP, les lieux culturels, les librairies, « disqueries », le bowling et le centre aqualudique. En 2020, 99 jeunes de notre commune en ont bénéficié.

Habitat

Développement économique :

AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

En partenariat avec l'Anah et le Département de l'Allier, **Montluçon Communauté** s'est engagée dans une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat privé, pour une durée de 5 ans. Ce dispositif s'applique sur l'ensemble des **21 communes de l'agglomération**.

Si vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur, d'un logement construit il y a plus de 15 ans, vous pouvez bénéficier d'**aides financières** (sous conditions de ressources) dans le cas où vous réaliseriez des travaux d'amélioration de l'habitat. Ces travaux doivent concerner la réhabilitation de logements dégradés ou très dégradés, l'amélioration de la performance énergétique et/ou l'adaptation à la perte d'autonomie.

Les subventions cumulées de l'ensemble des partenaires peuvent financer jusqu'à **80%** du montant hors-taxes plafonné des travaux réalisés.

De plus, la commune de **Saint-Victor** est concernée par une seconde opération s'appliquant sur un périmètre prioritaire de « renouvellement urbain ». Dans ce cadre, des aides spécifiques peuvent être accordées pour la remise en état de logements vacants ou les ravalements de façades, dans le périmètre ci-dessus.

Afin de vous accompagner, Montluçon Communauté s'est adjointe les services de **SOLIHA Allier**, opérateur spécialisé dans l'habitat privé. Aussi, si vous avez un projet et que vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez obtenir des **informations** et des **conseils personnalisés, gratuits et sans engagement**, en les contactant :

- Lors des permanences à :
 - Montluçon, 4 quai Turgot les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 - Marcillat-en-Combraille (MSAP, Place Pierre Bitard) le 2^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h
- Par téléphone au 04 70 28 77 41
- Par mail : opah.agglomontlucon@solih.fr ou via leur site internet www.allier.solih.fr
- En vous inscrivant sur le site de l'Anah : www.monprojet.anah.gouv.fr



Deux nouveaux ateliers en cours de construction

En début d'année 2021, deux nouvelles entreprises ouvriront à Saint-Victor près des bretelles de sortie 36 et 37 de l'A714 et de la RCEA

- **Le Garage CIGAM V.I.**, dont l'atelier est en cours de construction près du Parc Mécatronic. Réparateur agréé MAN et multimarque, réparation véhicules poids lourds et utilitaires, vente de pièces détachées et carrosserie.
- **Renault Trucks**, garage de mécanique poids lourds, remorquage, dépannage, en cours de construction dans la Zone de la Loue



CIGAM V.I. - Atelier en cours de construction



Renault Trucks - Atelier en cours de construction



NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



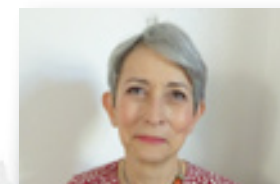
Jean-Pierre GENESTE
Adjoint chargé
des travaux



Sébastien SANTIAGO
Conseiller Municipal



Florence MARRET
Adjointe chargée
des Associations
et des festivités



Annie AUCOUTURIER
Conseillère Municipale



Gilles TAILHARDAT
Conseiller Municipal



Patrick BRAUD
Adjoint chargé de
l'urbanisme et du budget



Dominique MAGNAUX
Conseillère Municipale



Nelly ROUSSEAU
Conseillère Municipale



Elisabeth FERANDON
Adjointe chargée
de la vie scolaire



Jean-Pierre GUÉRIN
Maire





David FREITAS
Conseiller Municipal



Jean-Paul CHANAL
Conseiller Municipal



Bénédicte BAUDOIN
Conseillère Municipale

Thizon

Le Beauvet



Bruno PASQUIER
Conseiller Municipal



Mauricette LESPIAUCQ
Adjointe chargée de
la communication
et de la culture

Les Vergers

Nafour



Elisa BERNALIER
Conseillère Municipale



Pascal CENDRE
Conseiller Municipal

Barassier

Bel-Air



Sylvie LECOMTE
Conseillère Municipale

Le Fricoulat

Les Varennes



Mathieu RAINHA
Conseiller Municipal

Les Meriaux

LES COMMISSIONS

Commission Vie Associative – Festivités – Gestion du cimetière :

Florence MARRET,
Présidente déléguée
Annie AUCOUTURIER, Bénédicte BAUDOIN, Patrick BRAUD, Pascal CENDRE, Jean-Pierre GENESTE, Bruno PASQUIER

Commission Culture et Communication :

Mauricette LESPIAUCQ,
Présidente déléguée
Pascal CENDRE, Sylvie LECOMTE, Dominique MAGNAUX, Bruno PASQUIER, Mathieu RAINHA, Nelly ROUSSEAU, Sébastien SANTIAGO

Commission Urbanisme et Cadre de vie :

Patrick BRAUD,
Président délégué
Annie AUCOUTURIER, Bénédicte BAUDOIN, Elisa BERNALIER, Jean-Paul CHANAL, Mauricette LESPIAUCQ, Dominique MAGNAUX, Sébastien SANTIAGO, Gilles TAILHARDAT

Commission Finances :

Patrick BRAUD,
Président délégué
Bénédicte BAUDOIN, Jean-Paul CHANAL, Sylvie LECOMTE, Mauricette LESPIAUCQ, Elisabeth FERANDON, Jean-Pierre GENESTE, Florence MARRET, Sébastien SANTIAGO

Commission Travaux - voirie et bâtiments :

Jean-Pierre GENESTE,
Président délégué
Elisa BERNALIER, Jean-Paul CHANAL, David FREITAS, Mauricette LESPIAUCQ, Bruno PASQUIER

Commission Affaires Scolaires et Périscolaires :

Elisabeth FERANDON,
Présidente déléguée
Patrick BRAUD, Florence MARRET, Mathieu RAINHA, Nelly ROUSSEAU

Commission Reconquête centre-bourg :

Jean-Pierre GUERIN,
Président de droit
Annie AUCOUTURIER, Patrick BRAUD, Jean-Paul CHANAL, Jean-Pierre GENESTE, Mauricette LESPIAUCQ, Florence MARRET, Sébastien SANTIAGO

Commission Maison de Santé Pluriprofessionnelle :

Jean-Pierre GUERIN,
Président de droit
Annie AUCOUTURIER, Jean-Pierre GENESTE, Elisabeth FERANDON, Sylvie LECOMTE, Mauricette LESPIAUCQ, Dominique MAGNAUX, Florence MARRET.

Commission Conseil Municipal Jeunes :

Patrick BRAUD, *Vice-Président*
David FREITAS, Florence MARRET, Bruno PASQUIER



DÉLÉGUÉS aux SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal pour le Maintien en eau et l'Entretien du Canal de Berry

Délégués : Jean-Paul CHANAL, Bruno PASQUIER

Syndicat Intercommunal d'Équipement Scolaire et Sportif du Collège de Désertines (SIESS) :

Délégués titulaires : Pascal CENDRE, Bénédicte BAUDOIN
Délégués suppléants : Sébastien SANTIAGO, David FREITAS

Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Délégué titulaire : Jean-Pierre GUERIN

Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE 03)

Délégué titulaire : Jean-Pierre GENESTE

Titulaire suppléant : Jean-Paul CHANAL

Membres de la Commission d'Appel d'Offre

Membres titulaires : Jean-Paul CHANAL, Jean-Pierre GENESTE, Sébastien SANTIAGO
Membres suppléants : Annie AUCOUTURIER, Pascal CENDRE, David FREITAS

Correspondant Défense, Référent Sécurité Publique et Correspondant Sécurité Routière :

Sébastien SANTIAGO

Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Mauricette LESPIAUCQ

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Président : Jean-Pierre GUERIN
Vice-Présidente : Annie AUCOUTURIER
Membres : Mauricette LESPIAUCQ, Dominique MAGNAUX, Florence MARRET, Christiane MURAT, Marie-Françoise OLIGNER, Pierre BERNALIER, Françoise SEGRET

Délégués Communautaires :

Jean-Pierre GUERIN : *Vice-Président de Montluçon Communauté chargé du Service Eau Assainissement*
Mauricette LESPIAUCQ
Patrick BRAUD (*remplaçant*)





Le Comité des Fêtes

En raison des conditions sanitaires particulières de cette année, le Comité des Fêtes a bien évidemment été contraint d'annuler une grande partie de son calendrier.

Seule la soirée théâtre du 25 janvier a pu avoir lieu. Un moment encore très apprécié cette année par la centaine de personnes présentes.

Nous remercions la troupe « Coup de théâtre » de Budelière pour cette soirée conviviale. Américan Motor show, le concours de pêche et la fête patronale n'ont malheureusement pas pu être organisés.

Pour le moment aucun calendrier n'est défini pour 2021, en effet l'équipe actuelle très restreinte baisse les bras. Les appels successifs ces trois dernières années pour renforcer l'effectif n'ont pas été entendus.

Des décisions seront prises à l'assemblée générale.

Nous avons une pensée tout particulière pour Jean Luc Dubuisson qui nous a quitté au mois de janvier.

Membre du Comité des Fêtes pendant des années, il était toujours là quand nous avions besoin et trouvait toujours une solution à nos problèmes.

Tu nous manques Jean Luc.

Sucré Vert

L'association SUCRÉ VERT, créée en 2013, par un groupe de passionnés de culture fruitière, a son siège social au village de Nafour à Saint-Victor.

Elle anime un atelier ambulant de fabrication de jus de fruits pasteurisé. L'atelier est installé sur une remorque et comprend tout le matériel pour écraser pommes, poires ou raisins, presser la pulpe et enfin pasteuriser et mettre le jus en bouteille à chaud pour qu'il se conserve plusieurs années.

L'année 2020 a été généreuse en fruits et c'est plus de 55 adhérents qui sont venus apporter leurs fruits pour les presser et fabriquer ainsi plus de 23.000 litres de jus frais et pasteurisé.

SUCRÉ VERT partenaire de SAINT VICTOR Solidarité pour le Téléthon

En 2019, une démonstration de fabrication de jus de pommes était installée à l'entrée de la salle polyvalente où se déroulaient les diverses animations du Téléthon. La vente de jus frais et de jus pasteurisé avait alors permis de récolter 66€ remis à St Victor Solidarité.

Cette année, COVID oblige, notre contribution se résume à la mise à disposition de bouteilles de jus de pommes pasteurisé à la vente sur le stand de Saint Victor Solidarité, place du Commerce. Chaque bouteille vendue permet de rétrocéder 1,50€ pour le Téléthon.

Plus de 300 litres ont été vendus entre le 25 novembre et le 5 décembre, les habitants ont donc été au rendez-vous pour se procurer du bon jus réalisé par les bénévoles de l'Association et ainsi contribuer à collecter un maximum d'argent pour le Téléthon.

SUCRÉ VERT c'est aussi :

- Animer des ateliers « fabrication de jus de fruits » dans les écoles (exemple « Happy pommes » avec le Centre Social Rural de Marcillat) ou sur des manifestations de villages (Foire aux fromages de Marmignolles en 2019).
- Valoriser le patrimoine fruitier du pays de Montluçon, en lien étroit avec l'association des Amis des Arbres de Montluçon. Nous contribuons ainsi à la préservation des vergers dans le

paysage et œuvrons à la sauvegarde des variétés anciennes et locales.

- Participer à la gestion du verger conservatoire des Réaux à Montluçon et collaborer à l'organisation de la fête Croq'en'fruits organisée chaque année en octobre par la communauté d'agglomération de Montluçon (annulée cette année !).

SUCRÉ VERT, un projet...

Le développement de l'activité de pressage nous amène à envisager de se doter d'un atelier fixe plus performant pour répondre au mieux au besoin croissant des habitants du bassin de Montluçon pour valoriser leurs fruits. Ce projet repose sur l'acquisition d'une double presse avec broyeur auto alimenté par une vis sans fin. Le montant était évalué à 18.000€ HT fin 2019. Le pays de Montluçon pourrait financer l'achat à hauteur de 80 %, avec 20 % de cofinancement public à trouver. En raison de la COVID, le financement et le projet ont été reportés à 2021 mais la municipalité de Saint-Victor que nous remercions chaleureusement a d'ores et déjà apporté son soutien au projet par le biais d'une subvention exceptionnelle de 1000€.

Rejoignez-nous pour valoriser vos fruits et emmagasiner pour l'hiver de bons jus qui se conserveront au moins 2 ans.
(Contact : Thomas DUMAS 06 07 83 55 30)



Mini Racing du Centre



Cette saison 2020 a été une très bonne saison pour le Mini Racing du Centre, où la passion du modélisme et plus particulièrement de la voiture radiocommandée a battu son plein, malgré les difficultés liées au Covid-19.

Effectivement, les infrastructures ont été fermées pendant les périodes de confinement, mais tout un dispositif, en collaboration avec les Élus, a été mis en place et nous a permis de reprendre nos activités dans des conditions sécurisées et optimales pour tous.

Nous avons même enregistré un nombre d'adhérents record depuis bien des années, avec 52 cotisants.

Ce chiffre aurait même pu être plus important, mais en raison des mesures de sécurité mises en place, nous avons pris la décision de ne pas prendre d'adhésions supplémentaires durant le déconfinement, afin d'éviter au maximum le nombre de cas contact venant de l'extérieur.



Nous avons également pu, le premier week-end de Septembre, et bien évidemment en respectant toutes les mesures de sécurité nécessaires, organiser une course du Challenge National Tamiya.

Les pilotes sont venus en découdre sur notre piste avec des manches toujours aussi spectaculaires et une ambiance de folie dans les stands : une vraie réussite, malgré que cet événement se soit déroulé à huit clos.

Nous n'avons reçu que des retours positifs, aussi bien sur l'organisation que sur nos infrastructures, mais également sur les restaurants et les hôtels de la commune, qui ont su accueillir nos compétiteurs tout au long du week-end, dans les meilleures conditions.

Pour la saison prochaine, et étant donné le contexte actuel, il est très difficile de planifier des manifestations, tout cela se débloquent au fur et à mesure, en fonction de la visibilité qu'on aura au jour le jour.

Nous tenons à remercier tous les membres de notre association, mais également tous les intervenants à la mairie qui nous ont aidés et permis de faire de cette année un succès malgré les conditions exceptionnellement difficiles.

Rendez-vous donc en 2021 pour de nouvelles aventures toujours aussi passionnantes.

Sportivement.

L'équipe du MRC



Coupe de France



Saint-Victor Pétanque

C'est une année blanche qu'aura vécu St-Victor Pétanque. Les championnats ayant été tous annulés, seuls quelques concours ont eu lieu au début de l'année.

Heureusement la Coupe de France a pu se dérouler à peu près normalement et notre club pour la 2ème fois en 3 ans s'est qualifié pour la phase régionale. Après 3 belles victoires contre d'autres clubs de l'Allier, c'est à Gerzat que l'aventure s'est arrêtée pour cette année.

A l'heure actuelle, la saison 2021 est en suspens et nous ne pouvons rien prévoir. En espérant toutefois que les championnats des clubs pourront redémarrer et que les 4 équipes que nous souhaitons engager pourront à nouveau écumer les terrains de l'Allier.



Les Riverains et Amis de Perreguines

L'année 2020 était chargée en projets mais c'était sans compter sur l'arrivée de l'INTRUS qui est venu bousculer nos vies. Nous avons pu néanmoins maintenir 7 activités sur les 10 prévues.

- **2 novembre 2019** : 12^{ème} édition du traditionnel super loto. 220 joueurs devant une vitrine de lots particulièrement attractive.



Le loto fait toujours de nombreux heureux

- **14 décembre 2019** : Marché de Noël à Sarlat. 50 personnes. Visite guidée de la ville, suivie de temps libre au marché et l'après midi rendez-vous dans une truffière.



Sarlat et Noxo le chien truffier

- **9 janvier 2020** : Traditionnelle galette des rois qui a réuni 80 adhérents.
- **8 février 2020** : Diner dansant de la St Valentin avec 140 convives. Belle soirée autour d'un repas de qualité dans l'ambiance musicale festive de Jérôme et son orchestre.
- **6 mars 2020** : Concours de belote. 48 équipes.



Concours de belote

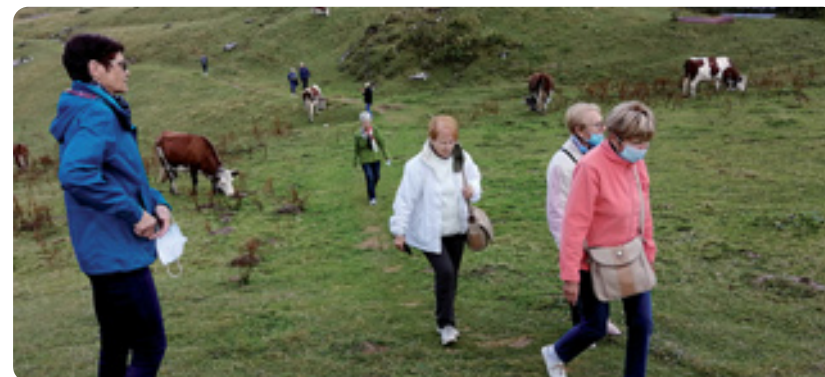
- *A partir de là plus rien ne va. C'est la Covid, le confinement, les dispositions gouvernementales, qui nous ont contraints à annuler nos projets, notamment : 25 avril : journée surprise, en juin : randonnée, en juillet : le repas champêtre.*



Assemblée générale

Puis les choses semblent se calmer, et tout en respectant les consignes sanitaires, nous avons pu maintenir le séjour.

- **du 2 au 5 septembre 2020** séjour en Haute Savoie : 53 participants inscrits, des désistements et au final ce sont 43 personnes qui ont pu bénéficier des paysages alpins.



Pâturages de Haute Savoie

- **9 octobre 2020** : assemblée générale. Les 80 adhérents présents étaient venus exprimer leur volonté de maintenir le lien social qui est la trame de notre association. Des projets, des plans B, tout a été envisagé et tout sera étudié.

Le calendrier 2021 a été établi. Pour l'obtenir ou pour tout renseignement, contacter l'un des membres du bureau :

Présidente : Martine BODIN 06-58-29-93-72

Vice président : Gérard RENARD 06-06-47-18-28

Trésorier : Yves CHASSAGNE 07-89-53-24-93

Trésorière adjointe : Claudette CRETEAU 06-77-25-43-19

Secrétaire : Marie-Hélène CHASSAGNE 06-13-41-64-64

Secrétaire adjointe : Janine MACZEK 06-03-54-19-03

Cercle de l'Age d'Or

L'année 2020 devait être une fête pour notre club. Nous devons, en effet, fêter les 40 ans de notre existence. Malheureusement la pandémie COVID19 est passée par là, nous privant depuis le mois de Mars de nos principales activités. Malgré tout, le **7 Décembre 2019** nous avons participé au Téléthon avec des objets confectionnés par les petites mains du club.



Le **15 Décembre 2019**, une soixantaine de convives se sont retrouvés salle municipale pour notre repas de fin d'année en présence de Mr le Maire.



En tout début d'année, nous avons fait notre journée galette des rois le **mercredi 8 Janvier**, suivi le **lundi 20 Janvier** par notre rencontre de tarot inter-clubs.



Le **mercredi 5 Février** notre Assemblée Générale en présence de Mr le Maire Jean Pierre GUERIN.



Une soixantaine de personnes ont participé à cette assemblée, suivie de la dégustation



de crêpes, moment fort apprécié.

Dernière manifestation en Mars par une journée de démonstration organisée par la société BIO/GLOBE qui nous a offert le petit déjeuner ainsi que le repas de midi. Ce fut notre dernière activité. Nous avons été contraints de respecter les directives gouvernementales en vigueur liées à cette pandémie.

Nous remercions la Municipalité pour la subvention qui nous a tout de même été attribuée pour cette année 2020.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pu participer malgré tout à nos rencontres.

L'année 2020 se termine tant bien que mal. J'adresse à tous nos adhérents mes plus vifs encouragements pour la nouvelle année à venir, espérons que 2021 sera meilleure.

Restons cependant positifs et optimistes. En Janvier 2021, si les conditions le permettent, nous reprendrons nos activités mercredi 6.

Nous invitons donc toutes les personnes désireuses de nous rejoindre à venir s'inscrire ce jour-là.



Pour de plus amples informations ou renseignements, vous pouvez prendre contact auprès des membres du bureau :

Mr Alain RENE

**Président - Tél : 04.70.05.71.86
ou 06.13.59.92.26**

Mr Alain AUMERLE

Vice-président - Tél : 04.70.28.81.74

Mme Yvette MATHONIERE

Vice-présidente - Tél : 04.70.28.19.90

Mr Jacques HELLER

Secrétaire - Tél : 04.70.03.35.61

Mme Liliane MAUCCI

Secrétaire adjointe - Tél : 04.70.28.81.80

Mme Ginette MAZET

Trésorière - Tél : 04.70.05.65.52

Mme Danièle MARCHANDISE

Trésorière adjointe

Vérificateurs aux comptes :

Mme Francette HELLER et

Mr Michel QUINAULT.

Merci également au correspondant du journal LA MONTAGNE, Mr Jean-Pierre PILLE pour la diffusion de nos articles et de nos photos.



MONTLUÇON - NATATION

Présentation des activités et de la vie du Club

Nous sommes le club résident du Centre Aqualudique de la Loue, la piscine communautaire de l'agglomération de Montluçon, construite sur le territoire de la commune de Saint-Victor. Nous regroupons plusieurs centaines de personnes, toutes licenciées à la Fédération Française de Natation. Notre association est organisée pour répondre à toutes les attentes des concitoyens qui souhaitent pratiquer la natation. Notre projet pédagogique s'articule autour de plusieurs axes forts :

- la formation avec l'**Ecole de Nage**
- la santé avec le département **Natation Forme**
- la performance à travers notre filière **Natation Course**
- la performance sportive et scolaire avec la **Section Sportive**
- la découverte et l'apprentissage avec le plan **J'Apprends à Nager**
- l'**Eau Libre**

L'**Ecole de Nage** s'adresse aux enfants qui ont 6 ans et plus. Elle se compose de 3 niveaux qui s'articulent l'un à l'autre. Les enfants suivent une progression sur 2 à 3 années selon leur rythme. Ils terminent l'école de natation en sachant nager les 4 nages que sont le crawl, le dos, la brasse et le papillon. La qualité de notre école est reconnue par la Fédération Française de Natation et attestée par la délivrance du label : Ecole de Natation Française. Cette nouvelle saison sportive accueille plus de 79 enfants.

Le département **Natation Forme** est accessible dès la fin de l'école de nage et à partir de la classe de 6^{ème}. Il regroupe 42 jeunes et environ 25 adultes. L'objectif est de maintenir ou de développer le capital-santé grâce aux bienfaits de la natation, sans contraintes compétitives élevées.

La filière **Natation Course** (90 à 100 nageurs) répond à tous les niveaux de performances que l'on peut rencontrer pour les enfants comme pour les adultes. La compétition est le leitmotiv de tous les nageurs qui composent ce pôle. Depuis l'ouverture du Centre Aqualudique en 2006, nous développons des partenariats avec les collèges et les lycées du bassin de vie, à l'image de la section sportive scolaire Jean Jacques Soulier ainsi que la classe d'horaires aménagés Paul Constans.

Le Collège Jean-Jacques Soulier dispose d'une **Section Sportive** option Natation (15 à 20 nageurs) ouverte aux élèves, filles et garçons, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Elle donne la possibilité aux collégiens de concilier études et pratiques sportives renforcées grâce à la mise en place d'horaires aménagés durant le temps scolaire. Avec le Lycée Paul Constans, une classe à horaires aménagés a débuté en Septembre 2017.

Dans le cadre du plan Citoyens du sport, en collaboration avec la Fédération Française de Natation et Montluçon Communauté, le Club a accueilli 98 enfants issus de différents centres de loisirs, sur le dispositif **J'Apprends à Nager**. Les sessions se sont déroulées sur les différentes périodes de vacances scolaires.

Le Club propose également chaque année, en collaboration avec le CREPS de Vichy, une **formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)** permettant d'acquérir le diplôme de Nageur-Sauveteur. Il donne ainsi la qualification aux diplômés de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées, et d'assister le Maître-Nageur Sauveteur dans la surveillance des piscines publiques. La saison dernière, 12 candidats ont suivi cette formation.

Depuis maintenant 2 ans, le club s'est ouvert sur l'**Eau Libre** offrant la possibilité aux nageurs volontaires de s'initier à cette discipline et participer à quelques compétitions.

La Fédération Française de Natation nous a décerné le **label « Club Formateur Natation Course »**, reconnaissance venue directement des mains de son Président. Montluçon-Natation siège au 174^{ème} rang national des clubs français classés en 2020.

Le Club a accueilli **424 nageurs** pour la saison 2019-2020. L'encadrement des différents groupes de natation est professionnalisé : 3 entraîneurs salariés, 1 intervenant bénévole et 2 stagiaires animent la vie du club de Septembre à Juillet. La direction repose uniquement sur l'engagement des bénévoles, dont le but commun est de promouvoir et développer notre passion: la natation.

Sur la saison 2020/2021, le Club accueille à domicile 4 compétitions : 2 départementales (18/10/20 - 29/11/20), 1 nationale (12-14/02/21) et 1 régionale (29-30/05/21).



ARESVI



Que dire de cette année 2020 !!!!!

Comme pour nous tous, la pandémie de COVID 19 a remis en question tous les modes de fonctionnement, de réflexion, de vie tout simplement du monde associatif et nous a contraint à annuler toutes les manifestations prévues pendant l'année.

Pour autant, la motivation des membres d'ARESVI reste intacte et vive et la préservation du Patrimoine religieux continue de nous animer.

Cette année nous avons fait procéder à la restauration d'une statue en pierre représentant la Vierge à l'Enfant, confiée à Eric DUBOIS, sculpteur sur pierre à SAINT-VICTOR, pour un montant de 480 Euros.



MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2021 SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT :

- **Lundi 25 Janvier** : Assemblée générale au centre associatif
- **Samedi 24 Avril** : Théâtre avec « Les Bouches à Oreilles » à la salle polyvalente
- **Octobre (date à déterminer)** : Concert à l'Eglise

Notre association est ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de renfort et de renouveau. La cotisation annuelle est de 15 €.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Mauricette LESPIAUCQ - 06 84 14 97 57
Vice-Présidente : Bernadette PIOT
Secrétaire : Cécile LORCERIE
Secrétaire adjointe : Marie-France OGNEUX
Trésorière : Christiane MURAT
Trésorier adjoint : Jacques MILLIEN
Vérificateur aux comptes : Robert RIVAT

Don du Sang



Don du sang
du 6 novembre 2020

Cette année est marquée par la pandémie du COVID. Face à cette menace l'EFS a demandé aux donneurs de prendre rendez-vous d'abord par le biais du site « resadon » puis à partir de Novembre sur le site de « l'EFS mon-rdv-dondesang » afin de permettre de respecter les mesures sanitaires.

Cette prise de rendez-vous permet à l'EFS de prévoir le personnel nécessaire au bon déroulement de la collecte et ainsi le temps d'attente a considérablement diminué. Il est toujours possible de venir sans rendez-vous, mais vous ne serez accepté que selon les places disponibles. Si vous avez des difficultés à vous connecter sur le site, vous pouvez appeler l'EFS.

Malgré l'épidémie (ou grâce à elle) le nombre de donneurs a progressé : le 31 mai 53 donneurs dont 4 nouveaux (49 prélevés) et le 6 novembre malgré le confinement 57 donneurs dont 5 nouveaux (50 prélevés).

La randonnée prévue le 4 octobre a dû être annulée en raison d'une météo capricieuse, le risque de chutes de branches d'arbres étant trop important.

Merci à la municipalité et aux employés communaux pour l'aide apportée à notre association.

Merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation.

Merci à tous les donneurs.

A noter, les dates des collectes pour 2021 : • le Vendredi 15 Janvier • le lundi 31 mai • le vendredi 10 septembre.

HATHA YOGA

L'association Hatha Yoga de St Victor créée par Renée et Claude FARGIN fête ses 35 ans d'existence en cette année 2020.

Le yoga enseigné est la méthode Eva RUCHPAUL 1ère femme yogi d'Europe.

C'est un yoga tempéré associant postures, respirations et recherche de silence.

Le yoga c'est le chemin vers le lâcher-prise, c'est vivre le moment présent, être ici et maintenant.

Un stage ouvert à tous les adhérents a eu lieu en février.

Après l'interruption du fait de la crise sanitaire et la mise en place d'un protocole les cours ont repris le

19 octobre avec nos 5 animateurs bénévoles.

Lors de l'assemblée Générale, le bureau a été renouvelé

Présidente : Renée FARGIN

Vice-Président délégué : Patrick BUJARD

Trésorière : Yvette MORLANS

Trésorier adjoint : Michel COLLINET

Secrétaire : Christine RONDET

Secrétaire adjointe : Chantal MARTIS

Les animateurs Véronique LE GOUX et Willy MARTIS

Contact : 04.70.05.09.67 ou 04.70.03.32.13
ou ashathayoga@gmail.com





Saint-Victor Solidarité

Pour sa 3ème participation à l'A.F.M. Téléthon, l'association SAINT-VICTOR SOLIDARITE a fini l'année 2019 par un feu d'artifice. En effet nous avons remis à Mme Josiane GARROUSTE, Coordinatrice départementale, la somme de 7.010 euros.

Alain RENE, Président de S.V.S., n'a pas manqué de souligner l'implication des 19 associations qu'elles soient de SAINT-VICTOR ou de l'agglomération montluçonnaise. « Nous remercions très vivement les nombreux bénévoles, nos sponsors, la municipalité de SAINT-VICTOR, et le S.A.J. Aline GAUDET pour l'aide logistique apportée ».

MERCI A TOUTES ET TOUS.

Nos espoirs étaient grands pour cette année 2020. Malheureusement la terrible pandémie COVID 19 est venue briser tous nos projets.

Sous réserve des contraintes sanitaires, nous avons programmé :

- **Dimanche 8 novembre** – Une randonnée à THIZON. Parcours de 6,5 kms (boissons et barres de céréales offertes), participation financière libre au profit de L'A.F.M. Téléthon.
- **Samedi 21 novembre** - Lâcher de ballons au stade de L'OISEAU de 15h00 à 17h00 en présence des écoles de SAINT-VICTOR et des écoles de football présentes au stade ce jour-là.

Etait également invitée à cette journée l'association SUCRÉ VERT de SAINT-VICTOR, sous la houlette de son Président Thomas DUMAS : démonstration de fabrication de jus de pommes et vente à emporter toujours au profit de l'A.F.M. Téléthon.

Saint-Victor Solidarité avait également fait appel à la générosité de tous par le biais d'un flyer qui a été distribué avec le bulletin d'informations de la commune courant octobre 2020.



MODIFICATIONS AU SEIN DE NOTRE BUREAU :

Président d'Honneur : Jean-Pierre GUERIN Maire de SAINT-VICTOR

Président : Alain RENE (06.13.59.92.26) : Email : alain.rene3@orange.fr

Vice-Président : Jean-Paul CHANAL (07.51.62.58.47) - Email : jean-paul.chanal0244@orange.fr

Trésorière : Evelyne JABEAUDON (06.85.47.19.69) - Email : evelyne.jabeaudon@orange.fr

Trésorier Adjoint : Pascal CENDRE (06.99.99.41.77) - Email : pascal.cendre@orange.fr

Secrétaire : Marie-Hélène CHASSAGNE (06.13.41.64.64) - Email : mhchassagne74@gmail.com

Secrétaire Adjointe : Pierrette BILLARI (06.81.03.79.51) - Email : bp03@orange.fr

Vérificateurs aux comptes : Claudette CRETEAU et Alain AUMERLE



Les Déjantés Forever



Cette année 2020 aura été très perturbée par la COVID19, malgré tout nous avons pu faire quelques belles sorties comme par exemple le haut Limousin et la visite du village de Mortemart, l'Auvergne avec la visite du château de Tournoël, de Château-rocher, du château Dauphin, du musée Baster de Riom (motos anciennes bien sûr). Et pour clôturer la saison une sortie sur un week-end dans le Morvan, autour du lac des Settons.

Un grand merci à ceux qui font vivre ce club « déjanté »

Contact : 06 37 50 56 83

Facebook : Déjantés Forever Saint Victor

Blog : mcdejantesforever.blogspot.com



Association de chasse - ACCA

L'ACCA de St -Victor aura cette année 35 chasseurs.

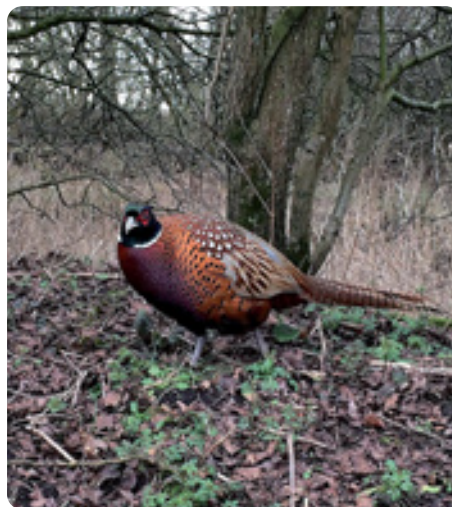
Les lâchers de faisans et de perdrix tous les quinze jours, restent les mêmes.

La chasse du gros gibier et des nuisibles, afin de réguler la prolifération de certaines espèces, ont toujours lieu les samedis,

Ce sont des journées de bonne entente, avec toutes les règles de sécurité, nous ne faisons plus de petit repas entre nous et gardons les gestes barrière pour se protéger au mieux du risque sanitaire.

Le 6 Mars 2021 : Un repas est prévu, mais nous le confirmerons en temps voulu.

L'Assemblée générale aura lieu le 30 Mai 2021, au centre associatif mais cela aussi dépendra de la situation sanitaire.



Rush And Shoot



L'association Rush And Shoot (R.A.S.) a vu le jour en 2015. Elle a pour but de faire découvrir et de mieux connaître la pratique de l'airsoft (réplique à bille biodégradable de 6mm). L'association a vu ses membres augmenter au fil des ans.

En étroite partenariat avec la mairie de Saint-Victor ainsi qu'avec la Fédération Française d'Airsoft, l'association participe à de nombreux événements sur la commune (brocante, Téléthon...). Elle organise en 2019 son premier concours de pétanque qui remporte un franc succès.

Suite à une demande grandissante et dans le respect des règles et de la loi l'association ouvre une section dédiée aux enfants en 2018 (la 2^{ème} en France et la première affiliée à la FFA), cette section mineure rencontre tout de suite un succès inattendu qui nous a poussé à revoir le mode de fonctionnement afin d'accepter tous les enfants dans un cadre sécurisé.

Aujourd'hui, la Rush And Shoot continue ses projets avec la mairie et continue aussi d'évoluer.





Salon du Val de Cher

En octobre, nous avons eu la tristesse d'annoncer dans le journal « La Montagne », la disparition de notre vice-président et ami, Christian Lachasagne, personnage d'une grande valeur artistique, d'une disponibilité permanente et d'une gentillesse reconnue. Son absence affecte tous les membres de l'association.

Le 38^{ème} Salon du Val de Cher, celui de 2020, n'a pas eu lieu. Une exposition sans tableaux ni sculptures, c'est un peu comme un printemps sans fleurs.

Pour autant, le Salon existe toujours. Les membres de l'association pensent, rêvent, imaginent et...s'adaptent. Les images des salons précédents leur remémorent la lumière, la poésie, l'humour, parfois la vie qui émanent des œuvres exposées.

Aussi ils commencent à préparer le 38^{ème} Salon, prévu au printemps 2021, à partir du 21 mars, à moins que de gros nuages n'assombrissent le ciel.



Les Gats Do Bourbonnais

2020 chez Les Gats Do Bourbonnais, c'est bien sûr une année très particulière, mais malgré tout une année marquée d'événements et de rencontres. Avec l'absence ou l'annulation de bals, festival, kermesses et autres rencontres folkloriques, Les Gats Do Bourbonnais se sont ouverts vers d'autres horizons proposés par les fédérations auxquelles ils appartiennent : Fédération Française des Arts et Traditions Populaires et Fédération Arts et Traditions Populaires du Centre et Massif Central.

Ainsi le 7 mars 2020 (juste avant le confinement) s'est déroulé à la Dure dans les locaux du groupe folklorique, un stage fédéral de musique traditionnelle regroupant des accordéonistes, cabréttaires, cornemuseux et vielleux, matinée passée autour d'une discussion sur le folklore et le trad et la transmission des collectages, l'après-midi a été consacré à la musique. Une journée bien chargée et beaucoup trop courte. Stage organisé par la fédération régionale.



Durant le confinement les activités ont été suspendues mais les musiciens ont continué leur travail et ont publié des vidéos musicales sur les réseaux sociaux.

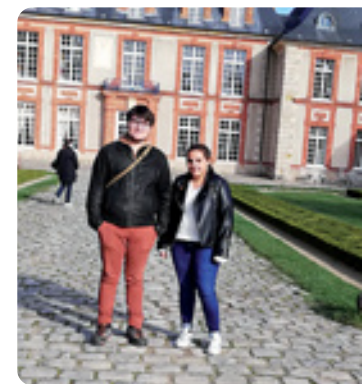
Pour marquer la fin du confinement et la fête de la musique, la Dure s'est animée grâce à un pique-nique musical qui a permis de se retrouver.

En septembre, la traditionnelle brocante a eu lieu avec le respect des mesures sanitaires.

La journée du patrimoine n'a pas connu le succès escompté par manque de visiteurs.

Les Gats Do Bourbonnais ont été présents avec un couple de jeunes (Bastien et Laëtitia) dimanche 18 octobre au château de Breteuil (dans la région parisienne) pour représenter notre région lors d'un défilé regroupant 30 groupes folkloriques de toute la France. Un moment convivial de partage qui demande à être renouvelé.

L'année doit se terminer avec l'organisation d'un stage national de dirigeants organisé par la fédération nationale dans les locaux du groupe folklorique (fin novembre) si les conditions sanitaires le permettent.



Secrétaire : Mme BOUILLAUD Eveline - Président : Mr BOUILLAUD Jean Michel
48 Rte de Paris - 03410 Saint-Victor

Adresse du groupe : secretariat@lesgatsdobourbonnais.fr
Ou jmbouillaud@free.fr : 04.70.03.09.50

U.S.S.V.

L'US Saint Victor continue son petit bonhomme de chemin dans le paysage footballistique bourbonnais en s'appuyant sur son école de foot. Si nous ne sommes plus au niveau départemental le plus haut, nous présentons toujours 3 équipes séniors. Par sécurité, nous sommes en entente sur l'équipe C avec Audes-Chazemais. Nous essayons de lancer le foot loisirs pour tous ceux qui veulent s'amuser sans être pris tous les week-ends.

Notre engagement pour les jeunes reste important et nous aimerions pouvoir maintenir nos équipes à 11 (U15 et U18) sur le long terme, c'est pourquoi nous réfléchissons à établir des liens pérennes avec un autre club.

Au niveau des équipes à effectifs réduits, nous avons toujours : 2 équipes U13 / 2 équipes U11 / 3 équipes U9 / 6 équipes U7.

Notre but est de permettre à chacun d'avoir la possibilité de pratiquer son sport.

Au niveau arbitrage, nous avons toujours 2 jeunes (Valentin Messieux et Maxence Perrin) qui officient chaque week-end.

Nous continuons à contribuer au développement du football féminin au sein de l'entente Domérat-Désertines-Saint Victor. Les filles jouent très souvent chez nous et nous travaillons ensemble pour l'avenir. Les résultats sont au rendez-vous avec l'accession des séniors en Régional 1.

Si des personnes veulent venir rejoindre le club pour nous aider, elles seront les bienvenues.



U15



Foot loisirs



Les Séniors



Découverte 07 09 2019



Seniors C

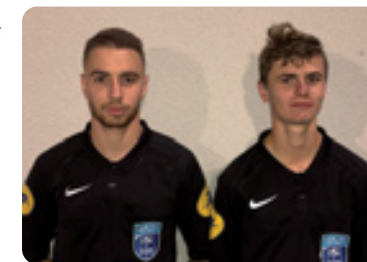


USSV B



Nos U8 U9

Arbitres



Éducateurs



Dirigeants
USSV 2019

La vie associative



U11F



U13F



U11 A



Nos U6-U7

Bureau



U6-U7F



U11 B



U8-U9F



U15F



U18 2019-2020



Association Gymnique de Saint-Victor

« E.P.M.M. Sports pour tous »
Est un lieu d'épanouissement, de solidarité
et de bien-être.

Pour tous renseignements sur le site :
www.saint-victor.org
Association gymnique - Tél : 06 23 13 46 93



« GALA DE FIN DE SAISON » :
SAMEDI 19 JUIN 2021
À 20H30
SALLE MUNICIPALE





Ouverture de la mairie

7, rue André Gide - Saint-Victor 03410
Tél. : 04-70-28-80-09 / Fax : 04-70-28-83-42
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Samedi : de 9h00 à 12h00
E. mail : saintvictor03@orange.fr

Service Urbanisme

Lundi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 13h30 - 17h30

Bureau de l'Agence Postale à la mairie

Tél. : 04-70-28-80-39
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00
Levée du courrier à 12h du lundi au samedi
Les boîtes de relevages à votre disposition :
- Rue de Thizon - Rue Charles Peguy - Chemin de la côte - Chemin de Perreguines - 55 Route de Paris - 116 Route de Paris - 44 rue du Tilleul (les Varennes) - Rue André Gide (Mairie) - Passat - Rue Albert Einstein à proximité du rond-point de Mécatronique

Permanences

Permanences du Maire et des Adjointes, sur rendez-vous.
Permanence de l'Assistant social : le jeudi de 9h00 à 11h00. En cas d'urgence, s'adresser à la Maison des Solidarités Départementale de Désertines : 04-70-03-90-51

Les numéros pratiques de la commune

Maison de Santé Pluridisciplinaire :
04 43 89 04 66

Médecins :
Docteur Christiane MOUTÉ
Docteur Sophie ORTEGA

Infirmiers :
Sonia CHARLES : 06-87-52-24-30
Nadège TROUBAT : 06-87-52-24-30
Stéphane PASQUIER : 06-87-52-24-30
Pharmacie : Christophe PORTA
09-52-39-97-27 - Fax : 09-57-96-15-73
mail : pharmaciesaintvictor03@gmail.com

Les numéros d'urgence

SAMU : 15 / POLICE : 17 / POMPIERS : 18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
Centre anti poison : 04 72 11 69 11
Maltraitance infantile : 119

Les numéros et services utiles

- Le téléphone portable aussi peut sauver une vie.
Avec votre portable, vous pouvez, avec ou sans carte SIM, joindre en permanence ces numéros d'urgence : 15/17/18/112/114
- Le 112 permet de gagner un temps précieux pour secourir une personne en détresse qui a des difficultés à se localiser ou à communiquer son adresse.
- Allô service Public 39-39 permet d'obtenir une information rapide et fiable à toutes demandes de renseignements administratifs.
- Impôts service 0820-32-42-52
- Pôle emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr
- SICTOM : 04-70-64-23-80 ou www.sictomrm.com
- Demande de raccordement électricité/gaz : 09-69-32-11-08
- Urgence Sécurité Gaz : appeler GRDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Demande de raccordement gaz naturel : appeler GRDF 09-69-36-35-34

En cas de panne

- D'eau :**
- SIVOM HURIEL 04-70-28-61-61 (en dehors des horaires d'ouverture, le répondeur vous communique un n° d'astreinte)
 - Communauté d'Agglomération de Montluçon, service eau et assainissement 04-70-08-23-60
Pour les dépannages d'urgence : 06-19-85-66-90
 - **N° Public dépannage électricité Enedis (ERDF) :** 09-72-67-50-32
 - **N° Public dépannage gaz GRDF :** 0 800 47 33 33
 - **Renseignements téléphoniques :** 118 712

École

Section de maternelle : 04-70-28-84-70
Ecole élémentaire : 04-70-28-80-06
Cantine : 04-70-28-88-93
Prix du repas enfant : 2,60 € par repas pour les enfants dont le parent 1 réside à Saint-Victor et 2,90 € pour les enfants hors Commune.
Paiement électronique possible par TIPI
accès possible à partir de la page d'accueil du site www.saint-victor.org

SARL Librairie Papeterie des Ecoles
Fournitures et mobiliers de bureau

CALIPAGE

41, avenue Marx Dormoy - 03100 Montluçon
Tél. : 04 70 05 00 51 - Fax : 04 70 03 91 68 - librairie.des.ecoles@free.fr



8, rue du Hibou
Zone de Chateaugay 1
03410 Domérat
Tél. : 04 70 06 14 22
Mail : btm-etudes@orange.fr

Aire des Vérités
Buffets - Bar Lounge - Restaurant - Réceptions
Technopole de la Loue - 03410 St-Victor - 04 70 06 00 00

Services et Informations

Culte

Pour toutes informations, prendre contact avec l'accueil inter-paroissial – 2, Rue de la Fontaine à Montluçon – Tél 04-70-05-05-95

Location de la salle municipale (capacité : 350 personnes maximum)

Réservation : Secrétariat Mairie - 04 70 28 80 09

	1 Jour de semaine	Week-End
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	300 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	100 €	150 €
Association extérieure	220 €	400 €
Personne ou Entreprise de l'extérieur :	200 €	500 €
Personne ou Entreprise de la commune :	110 €	300 €

Caution : 500 € / Vaisselle : 100 €



Location du centre associatif (capacité : 88 personnes maximum)

	1 Jour de semaine	Week-End
Personne ou Entreprise de l'extérieur	100 €	200 €
Personne ou Entreprise de la commune	50 €	100 €
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	50 €
Association extérieure	100 €	200 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	250 €

Caution : 300 €

Location de la salle du parc (capacité : 48 personnes maximum)

	1 Jour de semaine	Week-End
Personne ou Entreprise de l'extérieur	60 €	120 €
Personne ou Entreprise de la commune	30 €	60 €
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	30 €
Association extérieure	60 €	120 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	-	60 €
Association extérieure	90 €	150 €

Caution : 300 €

La Cave du Pont-des-Nautes
 Vins fins - Champagne
 Fuel - GNR - Gasoil - Charbon
LABARRE-CHOMET
 Parc des Nautes - 03410 SAINT-VICTOR
 Tél. : 04 70 28 85 01 - lacavedupontdesnautes@orange.fr

ORPI
 ZA du Pont des Nautes - 03410 ST VICTOR
 Tél. : 04 70 03 74 23 - Fax : 04 70 64 80 55
 e-mail : secretariat@orpi-securite.fr

- EXTINCTEURS
- DÉTECTION INCENDIE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- VIDÉO SURVEILLANCE
- ALARME ANTI-INTRUSION

Le jardin délice
 Restaurant hotel ***
 6, route de Paris - 03410 SAINT-VICTOR
 Tél. : 04 70 28 80 64
 Fax : 04 70 02 00 73
 www.jardindelice.fr
 e.mail : lejardindelice@orange.fr



Concession cimetière

Durées	Petites concessions	Grandes concessions	Columbarium	Cavernes
15 ans			200 €	250 €
30 ans	150 €	200 €	300 €	350 €
50 ans	200 €	300 €	400 €	500 €

Plaque pour le columbarium et jardin du souvenir : 20 €

Déchetterie de Chateaugay

ZI de CHATEAUGAY - Avenue Ambroise Croizat - 03410 DOMERAT - 04-70-03-07-60
 Horaires d'ouverture : **ÉTÉ** : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 -
HIVER : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
 Fermeture les dimanches et jours fériés.

L'accès est gratuit pour tous les particuliers disposant d'un badge. Les badges sont à retirer au SICTOM, Rue du Terrier à Domérat, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour plus d'information : <http://www.sictomrm.com/>

Le service de la Tritou Mobile est supprimé dans les Communes situées à proximité d'une déchetterie fixe.

Collectes des ordures ménagères

- Le secteur de Saint- Victor situé au nord de l'échangeur : **LES VENDREDIS MATIN**

Le bourg – Passat - Perreguines - Nafour- Thizon - La Grange Garraud - Rue du petit bois – Sauljat - L'oiseau - La Loue - La Dure - Le Montais – Barassier – Courtille – Champbenest - Les Boudots – Bellevue

- Le secteur de Saint- Victor situé au sud de l'échangeur : **LES MERCREDIS MATIN**

Bel Air - Les Varennes - Le Clos des Nautes - Le Fricoulat - Le Clos des Mériaux - Le Petit Vernet - Le Clos des Châtaigniers - Le Clos des Arpas

- L'impasse des Buissonnets : **LES VENDREDIS MATIN**

- La ZA du Pont des Nautes et le Parc Mécatronic sont collectés deux fois par semaine : **LES MARDIS ET VENDREDIS MATIN**

La collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés durant les créneaux habituels de collecte à l'exception du **1^{er} mai, du 25 décembre et du 1^{er} janvier**. Pour ces 3 jours fériés les dates de ramassage seront communiquées par le SICTOM au 04-70-64-23-80

Collectes des bacs jaunes

Les **bacs jaunes** destinés au tri des déchets recyclables sont collectés en porte à porte tous les 15 jours, les jeudis des semaines paires. Il est conseillé de les sortir sur le trottoir la veille au soir.

Des containers à verres

sont à votre disposition dans les lieux suivants : Le Bourg, Thizon, Nafour, ZA Porte Val de Cher, Bel air, Perreguines, Les Varennes, Stade de l'Oiseau

welCom'
Graphic

Agence de communication graphique

CRÉATION ET IMPRESSION :

carte de visite - flyer - calendrier - dépliant
 brochure - affiche - logo - objet publicitaire...

03410 DOMÉRAT

04 70 28 64 61 - 06 68 34 22 42

vanessadefayette@orange.fr



SAINT-VICTOR
04 70 64 57 70
 RUE MARIUS BERLIET
 ZAC DE LA LOUE 03410

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

1 REPAS ADULTE ACHETÉ - 1 MENU ENFANT OFFERT

*Un menu ou un repas adulte acheté pour un montant minimum de 14€ = un menu enfant offert, enfant de - 12 ans. Réductions non cumulable avec d'autres offres, remises ou promotions en cours.

CMB

**CHARPENTE
 METALLIQUE
 COUVERTURE
 BARDAGE
 SERRURERIE**

03340 Saint Gérard de Vaux **DÉSAMIANTAGE**
 Tél. 04 70 45 07 31
 Fax. 04 70 47 44 05
www.cmb03.fr



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes est une démarche volontaire.

La demande d'inscription sur les listes électorales peut se faire en mairie ou en ligne sur service-public.fr (service accessible avec un compte service-public.fr ou France Connect)

Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin.

Pour toute information vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de Mairie ou aller sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Vérification de votre inscription électorale

Le lien suivant sur [service-public](http://service-public.fr) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788> permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote.



Recensement citoyen

Tout jeune français âgé de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser à la mairie de son domicile en présentant sa pièce d'identité et son livret de famille. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Il sera remis au jeune une attestation de recensement qu'il est très important de conserver précieusement car il ne sera pas délivré de duplicata.

Selon l'âge du jeune, l'attestation de recensement ou le document attestant de sa situation au regard de la JDC sera nécessaire pour toute inscription à un examen, concours ou permis de conduire.

La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr

Casier judiciaire

- Par courrier : Envoyer le CERFA 10071*14 disponible en mairie à l'adresse suivante : Casier judiciaire National - 107 rue du Landreau - 44317 NANTES Cedex 3
- En ligne : sur www.service-public.fr

Ministère des affaires étrangères

La demande d'un acte d'état civil survenu à l'étranger peut se faire en ligne sur

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html> (délai moyen : 9 semaines)

ou par courrier en s'adressant à l'ambassade ou au consulat qui détient l'acte dans ses registres.

Vous trouverez les adresses nécessaires à votre demande sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger/art/icle/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger>

Carte d'identité et Passeport biométrique

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Pour les mineurs, la validité de la carte nationale d'identité est de 10 ans.

Le passeport est valable **10 ans** pour les personnes majeures et **5 ans** pour les mineures. Le passeport du mineur est remis en présence de son représentant légal, à partir de 13 ans le passeport doit être signé par son titulaire.

Pour effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez vous adresser dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Vous pouvez déposer ces demandes dans n'importe quelle commune de France sans que votre domicile soit une condition de compétence.

- **Communes de l'Arrondissement de Montluçon équipées :** Montluçon (2 stations), Cosne-d'Allier (04 70 07 50 18), Commenry (04 70 08 33 30), Montmarault (04 70 07 60 50), Marcillat-en-Combraille (04 70 51 60 15).

Pour le dépôt à Montluçon, vous devez prendre rendez-vous à la Cité Administrative – Tél 04 70 02 55 00

Avant de vous rendre au rendez-vous, vous devez :

- Soit formuler une pré-demande de manière dématérialisée sur www.ants.gouv.fr
- Soit remplir et imprimer le formulaire CERFA spécifique sur le site internet www.service-public.fr
- Soit remplir l'imprimé remis par la mairie de dépôt du dossier au stylo noir en lettres capitales accentuées

Pour plus d'informations consultez le site www.montlucon.com – onglet e-mairie – état civil – identité – cliquez sur la photo passeport.

Les services de la Mairie sont également à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cartes grises et Permis de conduire

Dorénavant, les démarches concernant ces documents doivent être réalisées en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Sur ce site sont données des informations sur :

- La création d'un compte
- Le choix de la transaction appropriée (permis, certificats d'immatriculation) à partir de menus déroulants.

Des informations sont également disponibles sur le site de la Préfecture : <http://www.allier.gouv.fr>

Les personnes ne disposant pas de connexion internet,



trouveront à la Préfecture, la Sous-Préfecture et dans les Maisons de Services au Public (MSAP) des « points numériques » auprès desquels un médiateur numérique peut aider les usagers en difficulté.

Vous pouvez également vous rendre chez un professionnel du secteur de l'automobile habilité SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)

Les services de la Mairie restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Pour enregistrer un PACS, vous devez vous adresser à la mairie de votre résidence ou auprès d'un notaire.

Le secrétariat de Mairie vous renseignera sur les informations et démarches nécessaires.

Règlementation

Plantations et limites de propriétés

Par plantation, on entend toute espèce d'arbres, arbrisseaux ou arbustes. Sont exclues les plantations en espaliers dès lors qu'elles ne dépassent pas la crête du mur.

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbustes ou arbrisseaux qu'à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite parcellaire.

La hauteur des plantations ne peut alors excéder 2 mètres ; cette limite disparaît lorsque les plantations sont établies à au moins 2 mètres de la limite des propriétés.

Débroussaillage

Tout propriétaire ou locataire est tenu de veiller à l'entretien de ses parcelles de terrain et de ses plantations. S'agissant des terrains non bâtis, c'est l'article L2213.25 du Code Général des Col-

lectivités Territoriales qui s'applique. L'entretien de ses parcelles est une obligation pour le propriétaire ou ses ayants droit, dès lors que le terrain est situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 mètres d'habitations, dépendances ou autres. En cas de non entretien et pour des motifs d'environnement, le maire peut déclencher une procédure obligeant le propriétaire à exécuter les travaux nécessaires de remise en état du terrain.

Brûlage et élimination des déchets verts des parcs et jardins des particuliers

L'arrêté Préfectoral 3085/2008 du 28/07/2008 stipule que « les déchets de parcs et jardins sont assimilés à des déchets ménagers au titre de l'annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement. En son article 84, le règlement Sanitaire Départemental interdit leur brûlage »

Lutte contre le bruit

Un arrêté préfectoral régleme la lutte contre les bruits de voisinage qui figurent au nombre des nuisances de la vie en société. Il est donc indispensable de rappeler quelques règles de comportement à tenir, d'une part, à l'intérieur des propriétés, et d'autre part, vis à vis des animaux domestiques.

L'utilisation d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, débroussailleur, scie mécanique...) n'est autorisée que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches de 10h00 à 12h00.

De plus, les bruits émis à l'intérieur des propriétés tels que ceux qui proviennent de porte-voix, tirs d'artifices, pétards, armes à feu, moteurs à échappement libre sont interdits ou peuvent être soumis à une autorisation préalable, compte tenu du lieu et de l'heure.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures adéquates, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Cependant, les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente :

- les jours de l'an, fête nationale du 14 juillet, fête de la musique, fête patronale annuelle de la commune.

Pour toutes les circonstances qui impliqueraient l'utilisation de matériel susceptible de produire des nuisances de la vie en société, il est indispensable de se renseigner auprès des services de la Mairie.



Services et Informations

JANVIER

- 15 Janvier : **DON du SANG** - salle municipale à partir de 16h - organisé par l'Association des Donneurs de Sang
- 23 Janvier : **DÉMONSTRATION DE TAILLE D'ARBRES FRUITIERS** - par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne à 14h au verger paysager et au Jardin de lecture

FÉVRIER

- 3 Février : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Cercle de l'Age d'Or à la salle municipale
- 13 Février : **REPAS DANSANT de la SAINT-VALENTIN** à la salle municipale - organisé par l'Association des Amis et Riverains de Perreguines
- 20 Février : **CONCOURS de BELOTE** à la salle municipale - organisé par Saint-Victor Pétanque
- 21 Février : **LOTO** à la salle municipale - organisé par Saint-Victor Pétanque
- 27 et 28 Février : **STAGE de YOGA** à la salle municipale - organisé par l'Association Hata Yoga

MARS

- 5 Mars : **CONCOURS de BELOTE** à la salle municipale - organisé par l'Association des Amis et Riverains de Perreguines



Votre AGENDA 1^{er} semestre 2021

- 14 Mars : **LOTO du FOOT** à la salle municipale - organisé par l'USSV

AVRIL

- 22 Avril : **CONCOURS de BELOTE** à la salle municipale - organisé par le Cercle de l'Age d'Or
- 24 Avril : **THÉÂTRE** à la salle municipale avec les « Bouch'à Oreilles » - organisé par l'Association ARESVI
- 25 Avril : **FOIRE de l'ARTISANAT** à la Dure - organisé par les Gats Do Bourbonnais

MAI


- 31 Mai : **DON du SANG** à la salle municipale à partir de 16h - organisé par l'Association des Donneurs de Sang

JUIN

- 5 Juin : **FESTIVAL de FOLKLORE** à la Dure - organisé par les Gats Do Bourbonnais
- 19 Juin : **GALA de DANSE** à la salle municipale - organisé par l'Association Gymnique

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les manifestations annoncées pourront être annulées.

Entreprise de travaux agricoles
Dubuisson Serge
Epannage de Fumier
Broyage
Semis de Maïs
Tél : 06.81.46.30.30
7 rue Charles Peguy - 03410 Saint-Victor



CHAPTARD
Construction
Bureaux : 04 70 03 32 29
chaptard.construction@orange.fr

MIROITERIE de la LOUE
L'expérience reconnue d'un fabricant local

- Miroiterie - Vitrerie
- Fermetures extérieures
- Fenêtres - Portes - Volets
- Pergola - Véranda

20 route de La Loue - 03410 Saint-Victor
Tél : 04 70 29 77 69 - laloue03@free.fr
www.miroiteriedelaloue.fr



TYPOCENTRE
Un nouveau regard
www.typoscentre.com

Création Graphique - PAO
Préresse
Impression Offset - Impression numérique
Façonnage
Logistique - Stockage
Régie Publicitaire - Web2Print

6, rue Benoist D'Azy - Z.I. Blanzat - S.P. 1117 - 03103 MONTLUCON
Tél. 04 70 06 22 22 - Fax 04 70 06 22 23
commercial@typoscentre.fr





État Civil 2020

Naissances

- ITEMA Romie, Céliane née le 24/01/2020
- MELLITI Imran né le 18/02/2020
- BESSELAS Aaron, Daniel né le 01/03/2020
- BOUILHAUD-DUVERNAY Manon née le 14/03/2020
- MICHALOT Malo né le 24/04/2020
- BODEAU Lison née le 12/05/2020
- AVIGNON Robin, Lucien, Jean né le 25/05/2020
- FARACO VARENNE Maxyne, Maryline née le 29/05/2020
- CAMUS Tom né le 13/08/2020
- AUBRUN Mya, Marie, Tessa née le 15/08/2020
- MARQUES Monica née le 14/09/2020
- LABRACHERIE Alyssa, Jess, Brigitte née le 05/10/2020
- DE PONTE Nedyà née le 12/10/2020
- BERTIN Lisa-Marie née le 23/10/2020
- BIGNET Lya née le 06/11/2020
- BERGER AKKOUCHE Hugo né le 10/12/2020
- DESMONTAIS Alban, Jacques, Georges né le 19/12/2020

Mariages

- CUNHA LEITE Cristiana, Daniela et FERNANDES DA SILVA Vitor, Daniel mariés le 25/01/2020
- MALLET Ingrid, Hélène et DUFOURNY Gaël, Marcel, Lucien mariés le 18/07/2020
- LIMOGES Christine, Nathalie, Laurence et CAILLAUD Christophe, Didier, Gérard mariés le 22/08/2020
- MATIVET Corinne, Paulette et MARCHAND Edmond, Pierre, Joseph mariés le 30/09/2020
- DA SILVA CORREIA LOPES Ana et LEITE FREITAS Anthony mariés le 22/12/2020

Décès

- DUBUISSON Jean-Luc décédé le 25/01/2020
- SPERRY René, Georges, Octave décédé le 11/02/2020
- DESFORGES Pierre, Georges décédé le 12/03/2020
- PICANDET Monique, Suzanne, Marie veuve DURIN décédée le 18/03/2020
- THOMAS Daniel, Raymond, Marcel décédé le 26/03/2020
- CHAILLOU Daniel, Emile décédé le 26/03/2020
- TIXIER Jean, Gérard décédé le 04/05/2020
- VIONNET Marie, Louise épouse PENNE décédée le 04/06/2020
- MARTINET Jérôme décédé le 27/06/2020
- AUBOUARD Michel, Félix décédé le 15/07/2020
- PENNE Robert René Jacques décédé le 25/07/2020
- AUCLAIR Sandrine, Raymonde épouse FOUQUET décédée le 01/11/2020
- AUGY Simone, Marie veuve PASSAT décédée le 15/11/2020
- CHRETIEN Georgette épouse KALUCKI décédée le 15/12/2020
- PIZZUTTI Eugène décédé le 25/12/2020

16, rue Blaise Pascal - BP 114
03403 - YZEURE CEDEX
Tél. 04 70 46 41 08
Fax 04 70 46 02 30

ceeallier@cee-allier.fr
www.cee-allier.fr

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION
ECLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX PUBLICS

LES TRAVAUX PUBLICS
SERCE

Entreprise certifiée pour la Qualité, la Sécurité et l'Environnement

SYNASAY
c'Artisan
Installations ★ ★ ★ Service après-vente

Pompe à chaleur - Géothermie / Aérothermie
Remplacement de chaudières
Climatisation - Ventilation
Salle de bains clé en main
Contrat d'entretien et de dépannage

04 70 08 75 75 MONTLUÇON www.dumasyry.fr depuis 1930

III SOL MUR RIDEAUX PEINTURE

Impasse Maurice Ravel - Z.A.C. de Châteaugay
Route de Châteauroux - 03410 DOMERAT
04.70.29.82.36

6 imp. de l'Industrie
03410 ST-VICTOR

Tél. 04 70 28 84 41
Port. 06 16 46 08 35

Montage Charpente Métallique
Couverture - Bardage - Maçonnerie

Rappel des consignes de tri



LA RECETTE ASTUCIEUSE

POUR UTILISER LES EPLUCHURES DE CAROTTES

Tarte aux épluchures de carottes



Ingrédients :

- 500 g d'épluchures de carottes
- 1 pâte feuilletée
- 20 cl de lait concentré non sucré
- 2 oeufs
- 1 grosse cuillère à soupe de curry
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Sel et poivre

- Faire revenir les épluchures de carottes à la poêle dans un peu d'huile.
 - Dans un saladier, battre tous les ingrédients et rajouter les épluchures revenues.
 - Étaler la pâte feuilletée et verser la préparation, en répartissant de manière homogène les épluchures
 - Cuire au four 20 à 30 minutes à 180°C.
- BON APPETIT !**

www.sictommmr.fr
 Suivez-nous sur les réseaux et soyez informés des nouveautés
 Rue du Terrier - Givrette - 03410 DOMERAT
 04.70.64.23.80 / accueil@sictommmr.fr
 Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Expert judiciaire - Médiateur - Scanner 3D
Copropriété - Urbanisme - Lotissement - Topographie
 4 avenue du Cimetière de l'Est
 03100 Montluçon - tél : 04 70 09 35 59
 courriel : contact@altergeo.fr - web : http://altergeo.fr
 Altergé SARL de Géomètres Experts au capital de 7 000€ - SIRET 513 981 498 00035 RCS Montluçon
 APE 7112A - ordre des Géomètres-Experts n°2009B200015

Société Montluçonnaise de Constructions

TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION
TERRASSEMENT
VRD

ZAC du Pont Vert
 03410 PRÉMILHAT
Tél. 04 70 08 90 64
Fax 04 70 08 91 28
 E.mail : s-mc@wanadoo.fr

GEOMETRES-EXPERTS
 CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN
ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE
DIVISIONS - AMIANTE PLOMB DPE - COPROPRIETE
Olivier TRUTTMANN - Jean-Paul SERRE
 6 impasse de la Route Noire - 03600 MALICORNE - Tél. 04 70 64 36 10 - geometre.malicorne@orange.fr
 11 rue Alfred de Vigny - 03100 MONTLUÇON - Tél. 04 70 05 30 90 - serre.montlucon@wanadoo.fr

RDN
 Partenaire de vos événements

**VENTE-LOCATION
 INSTALLATION**
 04.70.51.82.14
 rdndiffusion.com
 03 QUINSSAINES

VIATEMIS
 TEMIS Solutions Group
EQUIPEMENTIER VÉHICULES
 Original Equipment Manufacturer (OEM)

**CONCEPTEUR, FABRICANT
 ET DISTRIBUTEUR**
 de solutions embarquées pour la gestion d'énergie

NOS GAMMES PRODUITS

Coupe-circuits de batterie manuels et électroniques
 Relais, interrupteurs électriques de commande...
 Distributeurs pneumatiques, valves, électrovannes,
 actionneurs, vérins...

VIATEMIS
 125, route de Paris • 03410 Saint Victor
 Tél 04 70 08 26 00 • Fax 04 70 08 26 20
 contact@viateemis.com • viateemis.com

Une société de **TEMIS Solutions**

Xavier Morin
 Sellier
 Since 1987

XAVIER MORIN
SIÈGES - STORES
BÂCHES
RETEINTE DE CUIR

22, rue de l'Industrie
 ZA Porte Val de Cher
 03410 Saint-Victor

Tél. : 04 70 08 93 31
 Mobile : 06 13 08 30 00
 E-mail : morin.eurl@orange.fr

Portage de repas à domicile
Restauration scolaire
Entreprise

STB
 Saveurs & Traditions du Bocage
 03410 SAINT VICTOR
 www.stb03.fr

04.70.51.45.10

QUALITE TRAITÉE

SUZARA
 SOCIETE DES PRODUITS
 DE FRANCE

Grossiste chimique Mairies / Collectivités
 et professionnels
 Produits phytosanitaires
 Entretien et hygiène - Anti-Nuisible
 Peinture route et traitements bâtiments
 Produits bio et Ecoocert®

Route de Paris - 03410 Saint-Victor
 Tél. : 04 70 28 80 88
 www.produits-de-france.fr - suzara@produits-de-france.fr

ECO CERT

CMCA
 Cert

Tél. : 04 70 45 32 59
 Télécopie : 04 70 45 48 39

Notre ENGAGEMENT.
 respecter et réhabiliter l'environnement
 pour un développement durable

SERVICE COMMERCIAL

- Tous matériaux de carrière
- Tous matériaux de sablière
Tél. : 04 70 45 79 77
- Transport
Tél. : 04 70 45 45 62
- Béton prêt à l'emploi
- Toupie - Tapis Pompe
Tél. : 04 70 47 67 43

CARRIER SABLIER BETONNIER TRANSPORTEUR
 et groupes mobiles de concassage

SABLIÈRE DE BESSAY
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de sablière

CENTRALE A BETON CHAZEUIL
 04 70 45 05 90
 Centrale à béton.
 Stock matériaux

SABLIÈRE ST-DIDIER-LA-FORÊT
 04 70 41 22 10
 Tous matériaux de sablière

CARRIÈRE GANNAT
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de carrière

CARRIÈRE BRANSAT
 04 70 45 98 65
 Tous matériaux de carrière

SABLIÈRE ST-VICTOR
 04 70 28 85 51
 Tous matériaux de carrière
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock matériaux de carrière rose

CARRIÈRE VERNEIX
 04 70 06 19 83
 Tous matériaux de carrière
 G.R.H.

CARRIÈRE MONTAIGUT
 04 73 85 05 11
 Tous matériaux de carrière rose
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock sable de sablière

CARRIÈRE BUXIERES
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de carrière
 G.R.H., G.C., G.E.
 Stock matériaux de carrière rose
 et sable de sablière

CARRIÈRE VENSAT
 04 73 63 78 78
 Tous matériaux de carrière
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock matériaux de carrière rose
 et sable de sablière

CARRIÈRE MEILLERS
 04 70 47 23 20
 Tous matériaux de carrière
 Quartz

CENTRALE A BETON COMMENTRY
 04 70 09 28 28

CENTRALE A BETON RIOM
 04 73 63 02 81

CENTRALE A BETON LEMPDES
 04 73 61 85 41

MATTEI
 Fenêtres
LORENOVE
 Votre spécialiste régional

Garages béton
Menuiseries
Vérandas
Portails
Stores

EXPERTS STORISTES
 Suisse

VERANDA
 GUSTAVE RIDEAU

1 rue du Commerce - 03410 Saint-Victor 04.70.28.86.48

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS

COLAS & VOUS

EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

AGENCE ALLIER

183 Rue de Stalingrad - BP 10
03630 DESERTINES
04 70 02 51 10

www.colasevous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits

**SAS
BARBIERO**

A votre service depuis 1986



• Godet Cribleur

• Travaux
sans tranchée

• Construction

- de réseau en PEHD par soudage ou
electrosoudage

- de réseau fonte et PVC

- de regards en béton

• Interconnexion

• Percement
de conduite en charge

• Raccordement

• Transport
de marchandises

TRAVAUX PUBLICS, EAU & ASSAINISSEMENT

BARBIERO SAS

Rue Jean Bonnichon - ZA du Max - 03630 DESERTINES
Tel. 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01
e-mail : sa.barbiero@wanadoo.fr

Allez-y en bus ...

... ou pourquoi pas à vélo

... et à la demande ?



Faubourg Saint-Pierre - Montluçon



maelis.eu
04 70 05 02 67



KEBUS



Ouvert 7J/7
Vos restaurants de Montluçon

Centre Commercial Auchan
03410 DOMERAT

C.C. Saint-Jacques
03100 MONTLUÇON

Zone de la Loue
03410 SAINT-VICTOR

NOUVEAU : LIVRAISONS À DOMICILE



gratuit et illimité